

VILLE DE LOURDES

Dossier de présentation

Visite 2025



La transition écologique : un axe majeur pour faire changer Lourdes

"Après une première visite en 2024, nous sommes heureux de recevoir à nouveau le jury de Villes et Villages fleuris afin de dévoiler les nombreux projets et actions de la ville de Lourdes qui se concrétisent.

Notre ville de Lourdes s'est engagée depuis 2020, et plus encore avec la signature du Plan Avenir Lourdes, dans les transitions et l'adaptation de son cadre de vie aux bouleversements des conditions climatiques. Pour cela, nous œuvrons à aménager durablement nos paysages remarquables, à rafraîchir la ville pour nos concitoyens et nos milliers de pèlerins quotidiens qui, chaque année, déambulent dans la ville entre mars et octobre.

Bien sûr, faire entrer la nature est un challenge pour une cité comme la nôtre. Car elle est aussi très construite. La densité du bâti urbain, qu'explique son histoire, est en cours d'embellissement et de renouvellement comme vous pourrez le découvrir au travers du schéma directeur urbain. En attendant la mise en œuvre des grandes lignes de cette projection de Lourdes dans les prochaines décennies, nous œuvrons au quotidien à améliorer nos pratiques, dans le sens de la responsabilité et de la durabilité : sobriété des ressources, préservation de la biodiversité, accessibilité pour tous et prévention des risques naturels... Vous le verrez, son cœur de ville demeure très minéral. Il faut tout le talent de ses jardiniers pour y ajouter couleurs et vie, le long des axes structurant les déplacements.

En attendant de créer des respirations de verdure plus importantes en centre-ville, nous pensons à connecter les habitants et les visiteurs à son patrimoine naturel exceptionnel, des pentes du pic du Jer aux eaux légendaires du Lac de Lourdes, du sommet du Béout au bois de Mourle en passant par la forêt de Subercarrère.

Je vous souhaite une belle visite de notre ville de Lourdes."

Mme Cécile PREVOST

6ème adjointe au Maire chargée de la transition écologique et du cadre de vie



SOMMAIRE

Introduction : le mot de madame Cécile Prévost, 6ème adjointe au Maire chargée de la transition écologique et du cadre de vie

Plan de la visite

Lourdes, Cœur des Pyrénées

- Ville historique de Bigorre
- Le Plan avenir lourdes
- Requalifier la ville durablement : le schéma directeur Urbain
 - Schéma élaboré en plusieurs phases
 - Parc naturel urbain : l'ambition du Lourdes de demain
- De la phase projet à la réalisation

Patrimoine Végétal

- De grands espaces naturels
 - Le bois de Lourdes
 - Le Pic du Jer
 - La lac de Lourdes
 - La Tourbière un espace naturel à préserver
- Des parcs et squares où il fait bon se détendre
 - Le jardin de l'You
 - Parc du Baratchelé
 - Le jardin de l'espace Mengelatte
 - Square des tilleuls
 - Le jardin du Quai St Jean
 - Le carrefour de l'Hôpital
 - Les jardins du château fort
- Nos entrées de ville
- Le fleurissement de la ville
 - Jardin de printemps

Gestion environnementale

- Gestion écologique
 - Mode de gestion de nos espaces en pleine mutation
- Patrimoine arboré
 - Plan arbre en ville
 - La gestion des arbustes
 - Nos espaces sportifs
 - Une volonté de faire participer la population
 - Les jardins familiaux véritable lieu de rencontre
 - Les cimetières : une nouvelle vision, une nouvelle gestion
- Améliorer le cadre de vie
- Les acteurs du quotidien
 - Les jardiniers : des agents implantés par secteur
 - Les agents du service de la propreté urbaine
 - Les gardes-champêtres

Favoriser la biodiversité

- Les actions mises en œuvre
 - Le piégeage des frelons asiatiques
 - Lutte contre la prolifération des moustiques tigres
 - Les hôtels à insectes et les nichoirs
 - Donner une seconde vie aux plantes
 - Mise en place de composteurs partagés
 - Mise en place de la collecte des biodéchets
 - Valorisation des déchets verts
 - La mise en place d'une collecte séparée des mégots
 - Lutter contre les déchets abandonnés diffus
 - Maîtriser au maximum notre consommation d'eau
 - Le miel du château : un miel 100% pyrénées
 - Réduction éclairage public

L'espace public, un bien commun

- Redonner du caractère au patrimoine de Lourdes
- Le plan quartier de la ville de Lourdes
- Un city stade
- Une démarche participative
- Du nouveau mobilier
- De nouvelles sanisettes publiques

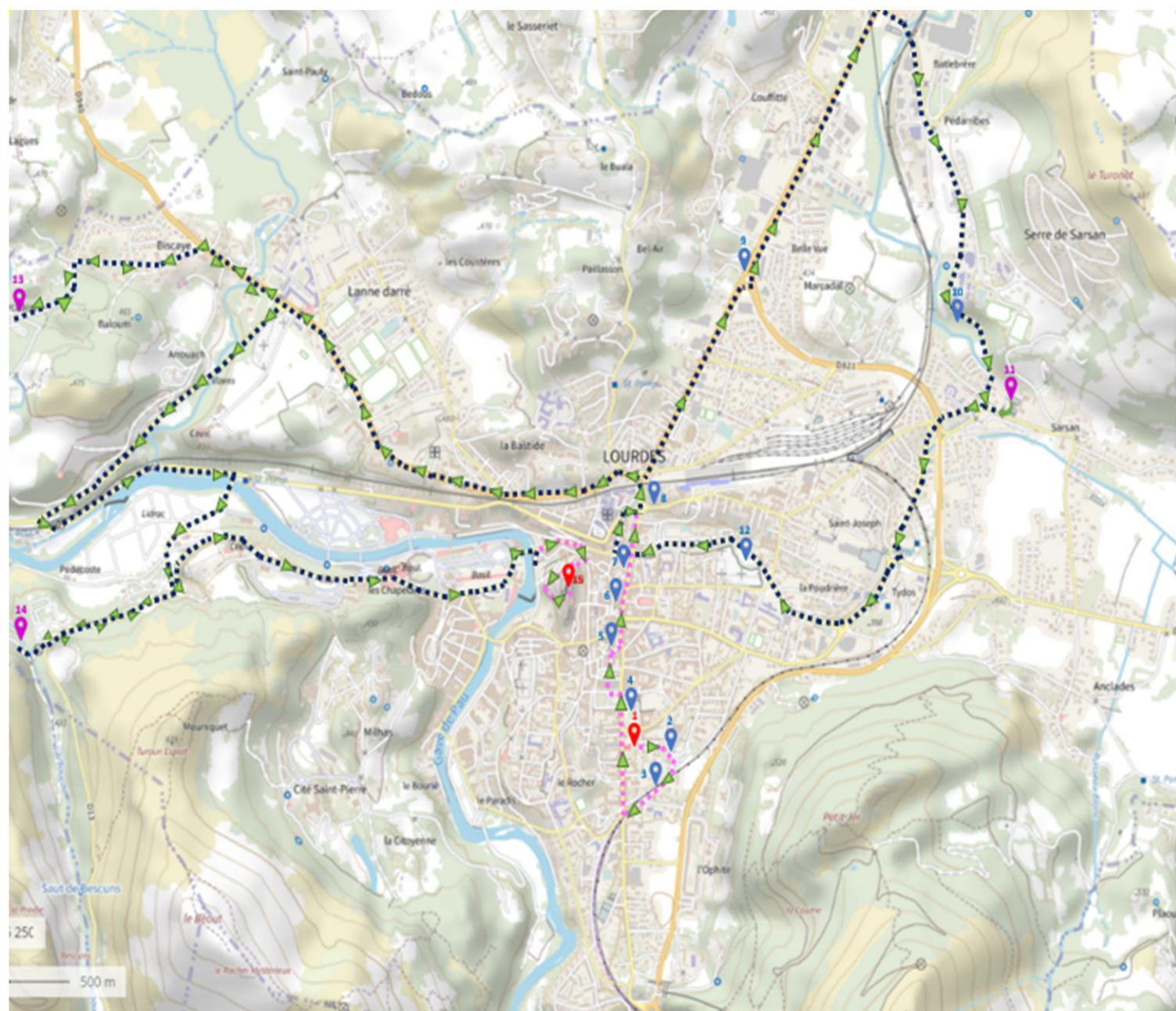
Des actions en faveur des mobilités douces et de l'accessibilité

- Les circulations douces
 - La voie verte
 - Le tour du lac
 - Le tour de Baloum
 - Chemins patrimoniaux et forêt lourdaise
 - Mise en accessibilité de l'espace public : un facteur d'attractivité
 - Le chemin de Bernadette
 - Des vélos électriques mis à disposition
 - Un plan vélo
 - Un nouveau visage pour nos voies de circulation

Les rendez-vous avec le public

- Les événements
 - Rendez-vous au jardin du château fort
 - Mai à vélo
 - Portes ouvertes aux serres municipales
 - Café forêt
 - Reportage sur la lutte contre le réchauffement climatique : Lourdes montrée en exemple
 - Dans la forêt de Subercarrère, les écoliers s'engagent dans la plantation d'arbres
 - Sauver le papillon de la Tourbière : une mission cruciale pour la préservation de la biodiversité
 - Les ateliers de Maya
 - World Cleanup Day
 - Forum de l'innovation et des transitions/novembre 2023
 - Rencontre nationale du retour à la terre et de l'avenir des territoires/Février 2025
- La communication
 - Sites internet de la ville et de l'office de tourisme

Plan de la visite



1 : Départ : Hôtel de Ville

2 : Jardin de l'You

3 : Coulée verte

4 : Jardin des tilleuls

5 : Place Marcadal

6 : Place Peyramale

7 : Espace Mengelatte

8 : Rond-Point Michel CRAUSTE



9 : Rond-Point de l'Europe

10 : Jardins familiaux Jean Moulin

11 : Serres municipales (Arrêt)

12 : Boulevard du Lapacca

13 : Lac de Lourdes (Arrêt)

14 : Bois de Lourdes (Arrêt)

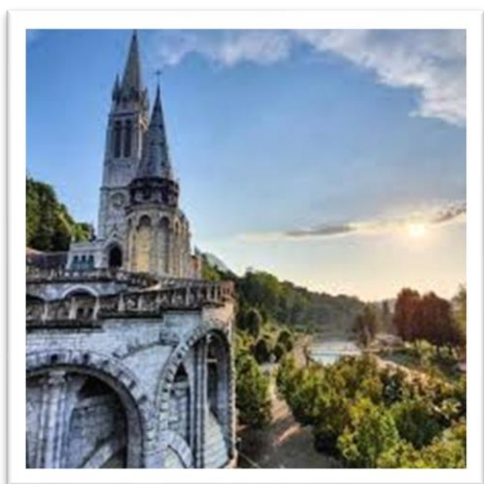
15 : Arrivée : Château fort





Ville historique de Bigorre

Lourdes, commune de **13 692 habitants**, est située dans le département des Hautes-Pyrénées et dans la région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée.



Centre de pèlerinage catholique depuis les apparitions de Lourdes en 1858 et classée **Grand Site Occitanie** depuis 2009, elle est le quatrième lieu de pèlerinage catholique en fréquentation après le Vatican, la basilique Notre-Dame de Guadalupe de Mexico et la basilique Notre-Dame d'Aparecida au Brésil.

Elle accueille chaque année près de 3,5 millions de pèlerins ou visiteurs venus du monde entier, dont environ 60 000 malades.

La cité mariale totalise 10 000 chambres répartis dans 140 hôtels, Lourdes est la deuxième ville hôtelière de France, après Paris.



Lourdes occupe une situation géographique privilégiée au cœur des Pyrénées, noyau central d'où partent 7 vallées.

Point d'entrée de la **porte des Vallées des Gaves**, Lourdes est le point de départ d'une multitude d'activités de loisirs et de sports de montagne, été comme hiver : stations de ski, stations thermales, sites d'exception : Cirque de Gavarnie, Pic du Midi de Bigorre, Cauterets, Pont d'Espagne, Pic du Jer, Parc National des Pyrénées, ...



Cirque de Gavarnie



es Pyrénées
Parc National

Célèbre et célébrée aux quatre coins de la planète, Lourdes se dévoile à qui sait la rencontrer.

Lourdes présente une partition très marquée, sa partie haute, résidentielle et active avec ses services, des activités et ses équipements, et sa partie basse hôtelière et touristique.

Nos visiteurs peuvent s'imprégner de la personnalité unique et attachante de notre cité en découvrant ses sites emblématiques.

Au nombre de quatre, comme les points cardinaux, ils sont le point de départ vers l'évasion. Sanctuaire, château médiéval, Pic du Jer et lac glaciaire révèlent les aspects historiques, culturels, culturels, authentiques, sauvages et touristiques de la ville.



Lac de Lourdes



Procession aux sanctuaires



Le pic du Jer



Le château fort

Le Plan Avenir Lourdes

Le projet Lourdes cœur des Pyrénées, stratégie ambitieuse lancée en 2020, tend à positionner la ville sur des orientations complémentaires à l'économie spirituelle, en s'appuyant sur les richesses locales ; notre ambition est également de requalifier la ville et transformer son image durablement.

Pour mettre en œuvre ce projet, la ville dispose de nombreux dispositifs et plans d'actions, au premier rang desquels le Plan Avenir Lourdes signé en février 2022.



Ce plan d'actions opérationnel et multi partenarial a été initié par l'Etat pour amorcer la requalification de la ville, transformer son image et offrir les bases d'un développement pérenne. Complémentaires aux dispositifs bourg-centre et Action cœur de ville, il se décline au travers d'actions et d'ambitions où l'humain, la solidarité, la citoyenneté et la transition écologique sont au centre de nos préoccupations.

Parmi les actions prioritaires de ce plan, un certain nombre sont en cours de réalisation et vont aboutir en 2025 et 2026 :

Requalification urbaine :

- Action 37 : requalification des places et axes structurants (Maransin, place Peyramale, Place Marcadal, rue de la Halle, Boulevard de la Grotte, Parvis de l'Eglise)
- Action 45 : Le plan Façade et enseignes - aides financières aux propriétaires pour la réalisation de réfection et ravalement de façade, le changement des enseignes et la requalification des devantures commerciales
- Action 45 : Rénovation d'un banc de la Grotte
- Action 35 : repenser le schéma d'accessibilité de la ville

Equipements structurants :

- Action 28 : rénover le Musée Pyrénéen
- Action 53 : Créer un centre de santé
- Action 54 : rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Action 59 : construire le nouveau Pont Peyramale

Dynamisation de la ville :

- Action 23 : Le Chemin de Bernadette - Mise en tourisme de l'histoire de Bernadette à travers la ville, avec signalétique touristique et valorisation numérique
- Action 66 : Aide à l'implantation et à la modernisation commerciale.
- Action 72 : création d'un tiers-lieu à vocation économique.

A côté de ce Plan Avenir Lourdes, la ville bénéficie de nombreux dispositifs stratégiques de soutien et de développement :

- Action Cœur de Ville
- Contrat Bourg-Centre Occitanie
- Grand Site Occitanie.



Tous complémentaires avec le Plan Avenir Lourdes, ils offrent à la ville une palette d'outils techniques, stratégiques et financiers pour mettre en œuvre son projet "Lourdes, Cœur des Pyrénées".

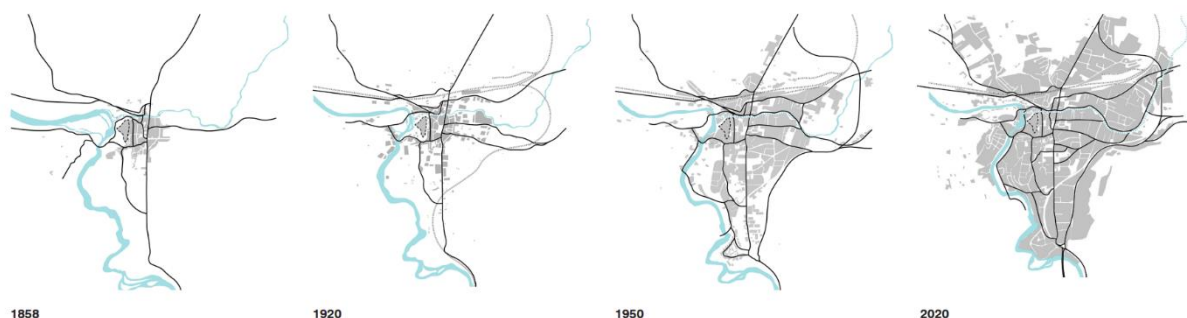
Pour autant, les démarches engagées depuis 2020 et la mise en œuvre du PAL nous ont montré la nécessité de définir un schéma stratégique pour que le développement urbain de la ville soit cohérent et durable. C'est pourquoi, au sein du Plan Avenir Lourdes, l'action 34 relative au Schéma Directeur Urbain est la pierre angulaire de notre action.

Requalifier la ville durablement : Le Schéma Directeur Urbain

La Ville de Lourdes possède des particularités induites par son histoire et sa géographie.

Si son histoire est ancienne, son développement fulgurant est récent. Il commence certes avec les apparitions de 1858, mais va connaître un accroissement très rapide et incontrôlé après la seconde guerre mondiale, accroissement décuplé par le développement et la diversification des modes de déplacement.

Evolution de la ville de Lourdes de 1858 à 2020 :



Ainsi, le développement urbain de la ville de Lourdes s'est fait de manière anarchique, et en lien avec un système économique orienté uniquement vers le tourisme spirituel.

Le développement des pèlerinages et du tourisme religieux est à la fois la cause et la conséquence d'une désorganisation du paysage urbain qui caractérise aujourd'hui, et pour partie, la ville de Lourdes.

Il en est la cause, car la richesse de Lourdes tient en grande partie par l'existence du Sanctuaire et de sa forte attractivité. Que ce soit pour la circulation, le stationnement, l'implantation des commerces et des hôtels et de leur desserte ; les choix ont été effectués depuis des décennies en tenant compte des attentes supposées des pèlerins. Cela répond aussi aux exigences d'un écosystème qui considère, et de façon assez légitime, que Lourdes ne doit une grande partie de son existence, qu'à son statut de cité mariale.

Mais il en est aussi la conséquence. La ville s'est, de fait, scindée en deux. La ville dite « basse », coupée par le Gave, est la ville exclusive des pèlerins, la ville des hôtels, des restaurants et des boutiques de souvenirs religieux. La ville dite « haute » est la ville des habitants de Lourdes.

Les habitants, pour certains d'entre eux, vivent du tourisme mais ceux qui n'en vivent pas sont les victimes d'un fonctionnement mono orienté vers ce tourisme spirituel. En effet, la ville est traversée

de part en part par les cars de tourisme, elle est asphyxiée à certaines époques de l'année par la circulation et le stationnement démesuré.

Aujourd'hui la ville met en place un Schéma directeur urbain. Ce dernier repose sur trois ambitions :

- Rendre à Lourdes sa vocation de ville du partage, de la rencontre et de la fraternité au travers de ses espaces publics,
- Réunir ville haute et ville basse
- Ouvrir Lourdes plus efficacement vers sa région mais également vers la France et le reste du monde.

Il a pour objectifs concrets :

- D'analyser précisément les phénomènes de l'évolution urbaine
- De redéfinir les strates fonctionnelles (circulation, mobilité, réseaux, plan de verdissement et de loisir, Parc Naturel Urbain, structuration des équipements...)
- D'établir un schéma directeur des espaces publics avec la création de chartes urbaines (mobilier, voiries, végétation, façade, enseignes et devantures) ainsi qu'une programmation des futurs aménagements de l'espace public.

Un schéma élaboré en plusieurs phases

L'élaboration du Schéma Directeur Urbain a démarré en 2022 par un état des lieux et une synthèse de l'ensemble des études et schémas déjà existants.

Une méthodologie a également été définie en plusieurs phases avant de pouvoir déployer concrètement ce schéma :

1- Définition de la vision et de l'ambition politique

En 2023-2024, sur la base de l'état des lieux, toutes les grandes ambitions et la vision se sont construites. Accompagnée par une agence d'urbanisme, d'architecture et de paysage, la ville a élaboré un document cadre d'aménagement avec une projection de la ville à 30 ans.

De ce premier travail, une stratégie d'aménagement a été définie en trois piliers :

01. Faire de Lourdes une ville accessible à tous en accord avec sa vocation, - poser l'espace public comme le premier grand défi.
02. Rendre la ville historique aux lourdaïs - retrouver Lourdes, ville prospère, attachée à ses valeurs locales.

03. Lourdes, ville ouverte - ville Pyrénéenne à la renommée mondiale.

2. Réalisation des strates fonctionnelles

2024 et 2025 sont consacrées à la réalisation des strates dites fonctionnelles de la ville : plan des aménagements cyclables, plans de circulation, plan réseaux, schéma des transports logistiques, ...

3. Définition de la stratégie opérationnelle et du cadre d'aménagement

Également, en 2025 sera lancée la réalisation d'un schéma directeur des espaces publics, externalisée, afin de définir une cohérence d'ensemble et de stabiliser les méthodes de construction dans le temps. Il s'agit d'élaborer, avec des équipes et bureaux d'études spécialisés (urbanisme, paysages, environnement, architecture...) :

- **Un atlas paysager** de la ville et un découpage suivant les séquences paysagères.
- **Charte de l'espace public** : aménagement voirie et bande servante définition des matérialités des colorimétries et des principes généraux d'aménagements suivant la classification des voies.
- **Les chartes annexes** : charte de l'architecture, devantures, façades, enseignes ; charte paysagère plantation, végétation, désimperméabilisation, mobilier d'aménagement ; charte du mobilier urbain, et charte de l'occupation du domaine public.
- **Programmation de l'espace public** : rédaction d'un programme de l'espace public central, touristique et d'intérêt patrimonial. L'objectif est la bonne répartition des fonctions de la ville, une adaptation à l'utilisation confortable des espaces publics, et une réappropriation de l'espace public.

C'est seulement après cette phase de cadrage que la stratégie d'aménagement sera réellement prête à passer dans la phase opérationnelle à proprement dite.

Le parc naturel urbain : l'ambition du Lourdes de demain

Au-delà de la première phase de requalification urbaine des places publiques, la ville de Lourdes ambitionne de structurer son développement futur sur la base d'un parc naturel urbain.

Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Urbain ?

Ce concept de restructuration urbaine a pour objectif de préserver et valoriser des espaces naturels, agricoles et aquatiques en milieu urbain. Il s'agit d'une démarche de développement durable d'un

territoire, basée à la fois sur les richesses patrimoniales des quartiers et sur une collaboration étroite entre les acteurs locaux.

L'objet est de relier les grands sites naturels et paysagers de la ville à travers un parcours urbain. Ce parcours a pour vocation de transformer l'espace urbain, d'améliorer le cadre de vie et de diversifier les fonctions de la ville, de déminéraliser progressivement des endroits stratégiques pour y installer des fonctions de sport de plein air, de loisir, de contemplation, de sensibilisation.

Pourquoi un Parc Naturel Urbain à Lourdes ?

L'idée de mettre en réseau les places publiques, les berges et les ensembles paysagers de Lourdes a fait naître l'idée d'établir un Parc Naturel Urbain. En effet, la ville de Lourdes bénéficie d'un positionnement géographique unique et est entourée d'espaces naturels remarquables. Aujourd'hui non reliés et parfois méconnus, l'objectif du "Parc Naturel Urbain" est d'offrir un équilibre entre l'urbanisation et la nature, tout en créant des lieux propices à la détente, à la biodiversité, et à la régénération écologique.

- **Le lac de Lourdes** : Ce lac, qui fait partie du paysage naturel de la ville, est un lieu de détente et de loisirs pour les habitants et les visiteurs. Il s'agit d'un lac glaciaire de taille modeste, niché entre les montagnes, offrant un cadre naturel pittoresque. Le lac de Lourdes est un endroit populaire pour les activités de plein air. Promenades et randonnées, baignade, pédalos et canoë.
- **La forêt de Mourle** : Il s'agit d'un patrimoine arboré de grande qualité. Exploité pour son bois en gestion durable il abrite également de nombreuses activités pour les habitants et les connaisseurs, on y pratique la randonnée pédestre, l'observation de la nature ainsi que le cyclisme VTT cross-country.
- **Le Bois de Lourdes** : Le Bois de Lourdes est un espace forestier qui jouxte l'espace urbain. Il est conçu comme un parc urbain au sein même d'une forêt plus large. On vient en famille, habitant, touriste et visiteur, pour se rafraîchir l'été, pique-niquer, effectuer de courtes balades. Équipé d'espace de détente et de jeux d'enfants il s'agit d'un espace très prisé.
- **Les carrières de sarcophages** : Les carrières de sarcophages à Lourdes sont un site historique et archéologique intéressant malheureusement bien méconnu. En effet, ces carrières étaient utilisées durant l'Antiquité pour extraire la pierre, et ont découpé le paysage et la montagne de façon remarquable. Ces carrières à proximité de la ville offrent aujourd'hui un parcours de trail, de motos trial et des sites d'escalades prisés par les connaisseurs.
- **La carrière de l'Ophite** : Le Quartier de l'Ophite à Lourdes est un secteur de la ville qui tire son nom de la roche ophiolitique et de la carrière de pierre qui s'y trouve. En effet, la cité a été érigée dans les années 1960. Le projet de la Cité de l'Ophite fait partie de l'urbanisation progressive de Lourdes dans la seconde moitié du 20^e siècle, une époque

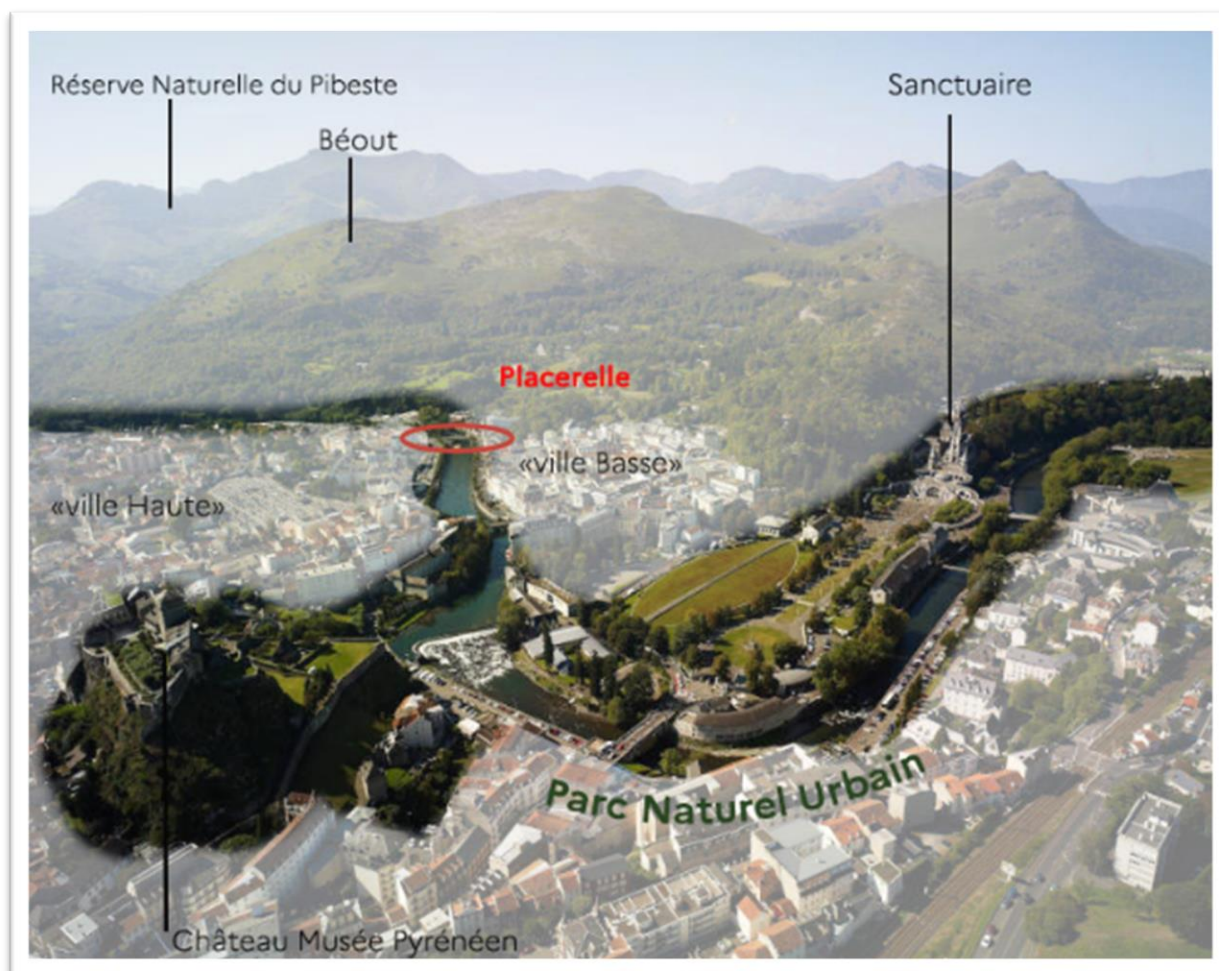
durant laquelle de nombreux quartiers ont été aménagés pour accompagner la croissance démographique et répondre à la demande croissante. Aujourd'hui, dans le cadre du Nouveau Plan National de Renouvellement Urbain, elle va être déconstruite laissant apparaître de nouveau la pierre et sa carrière autour d'un grand espace à renaturer.

- **Le pic du Jer** : Le Pic du Jer est un relief de moyenne montagne située à proximité du centre-ville de Lourdes. C'est un site touristique et naturel très apprécié, offrant une vue spectaculaire sur la ville de Lourdes, le Sanctuaire, ainsi que sur la vallée et les montagnes environnantes. On y retrouve un des tout premier funiculaire d'Europe pour gravir son sommet et de nombreuses activités sportives loisirs et culturelles (les grottes, les constructions historiques, le VTT de descente, le centre sismique, la randonnée, l'observation de la nature et des étoiles).

Les parcs urbains et jardins de Lourdes peuvent également être considérés comme des ensembles paysagers. Ce sont des espaces végétalisés qui permettent de relier différents quartiers ou zones urbaines, tout en favorisant une circulation douce (piétons, cyclistes). Outre leur importance dans l'organisation d'une ville, leur mise en réseau permet de favoriser leur accessibilité, de faciliter les déplacements entre eux, et de renforcer leur rôle dans la vie urbaine créant du lien social. L'intégration de végétation dans les rues (arbres, plantes en pot, jardins partagés) doit permettre de renforcer les liens entre les habitants et leur environnement, tout en améliorant la qualité de vie urbaine.

Lourdes, un Parc Naturel Urbain à structurer

Il ne s'agit pas seulement de relier un ensemble de lieux de loisirs ou d'espaces naturels mais bien de structurer un cadre de vie cohérent où chaque rue, chaque place et chaque espace naturel serait relié et complémentaire.



Cette action a pour vocation d'être la vitrine du renouveau « Lourdes, Cœur des Pyrénées », et porteuse du sens "une ville à la montagne". Pour cela la ville doit s'ancrer dans son paysage naturel et jouer de son relief de piémont, basé sur une montagne accessible à tous.

Les espaces agricoles et le réseau écologique de la ville sont un axe essentiel qui relie les grands projets de la Ville avec la future requalification du site de l'Ophite, le développement du Pic du Jer et la gestion de son massif forestier, le positionnement de la voie verte et du jardin de l'You, jusqu'aux berges du Gave, le lac et ses problématiques environnementales. Les parcours, sportifs, santé, écologiques, culturels, pédagogiques... tous ces projets seront le ciment de cette mise en réseau visant à structurer, à terme, un parc naturel urbain (voie verte, voie vélo V81, pas de Bernadette, parcours santé, zone de pumtracks et piste de roller à l'Ophite...).

Concrètement, il s'agit de structurer des trames vertes traversant la ville en accompagnant les liaisons de déplacement, les grands espaces publics, les espaces naturels, dont l'objectif est de relier tous les grands écosystèmes naturels : Béout, Berges du Gaves, voie verte, Pic du Jer, Lac de Lourdes, formant ainsi le "parc naturel urbain" de la ville de Lourdes.

Au-delà de la trame verte et bleue, le parc naturel urbain c'est également inscrire les futurs aménagements en valorisant les richesses naturelles, historiques, patrimoniales et culturelles des quartiers.

Le PNU, c'est créer une alliance harmonieuse entre la nature, la ville et les citoyens. Cela induit une nouvelle façon de produire de l'énergie, de consommer, de se déplacer, de se nourrir, d'apprendre en préservant les ressources et en pensant à l'avenir.

Ainsi, sur la base des grands projets structurants réalisés grâce au Plan Avenir Lourdes, et en partant de la réflexion globale du Schéma Directeur Urbain, la ville souhaite engager cette réflexion de long terme sur la création d'un Parc Naturel Urbain.

De la phase projet... à la réalisation

Afin d'amorcer la transformation urbaine de la ville, et en lien avec les grands principes qui vont régir le schéma directeur urbain, certains espaces publics de la ville ont fait l'objet d'une requalification.

Ces aménagements sont réalisés par nos services municipaux, dans le cadre d'une **démarche** de développement durable et de transition écologique.



Place MARCADAL

Pour définir les projets, des rendez-vous « Terrains » sont organisés avec l'ensemble des services concernés. Ce temps d'échange est nécessaire afin que tout aménagement soit pensé et réfléchi globalement afin de prendre en compte les contraintes climatiques, et d'entretien et surtout qu'il soit le mieux intégré possible dans son environnement.

Un volet concertation des riverains est également régulièrement mis en œuvre avec la participation des élus qui informent les riverains des aménagements envisagés, ainsi les contraintes d'usages sont également prises en compte dans le projet.

La végétalisation de la ville tient une part importante dans cette phase de transformation.

Cette action permet d'adapter l'espace public au changement climatique et de l'intégrer de manière plus responsable à son environnement pyrénéen. Le fleurissement de la ville participe également à redorer son image et à en faire une ville accueillante.



Place MARCADAL

Ces réaménagements urbains permettent de proposer aux habitants et visiteurs un cœur de ville piéton, apaisé, confortable et moins pollué (végétalisation de l'espace public, réduction de la place de la voiture, amélioration de la qualité de l'air, sécurisation des piétons).



Place PEYRAMALE

Lors de ces trois dernières années, et dans le cadre du Plan Avenir Lourdes, deux places centrales ont bénéficié d'un réaménagement : MARCADAL et PEYRAMALE.

Le Boulevard de la Grotte a également fait l'objet d'une requalification de son mobilier urbain fin 2024 :



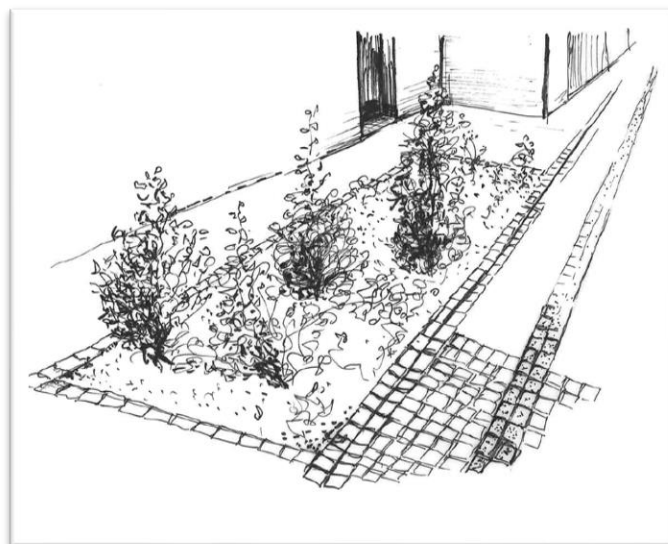
Boulevard de la Grotte

Lieux de vie et de partage, ces places ont été rénovées pour devenir des lieux de vie pour les habitants comme pour les pèlerins et touristes.

Si la végétalisation en pleine terre est fortement contrainte sur une grande partie des espaces publics (présence de réseaux, sol inadapté), deux projets qui vont être réalisés en 2025 l'ont intégré : la rue de la Halle et le Parvis de l'Eglise.

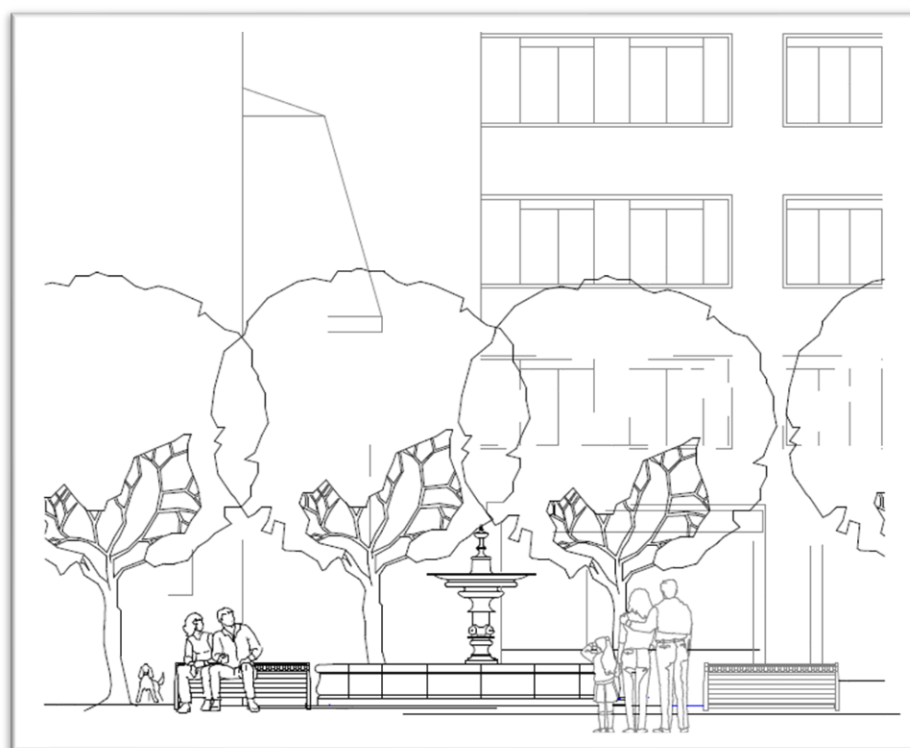


Rue de la Halle

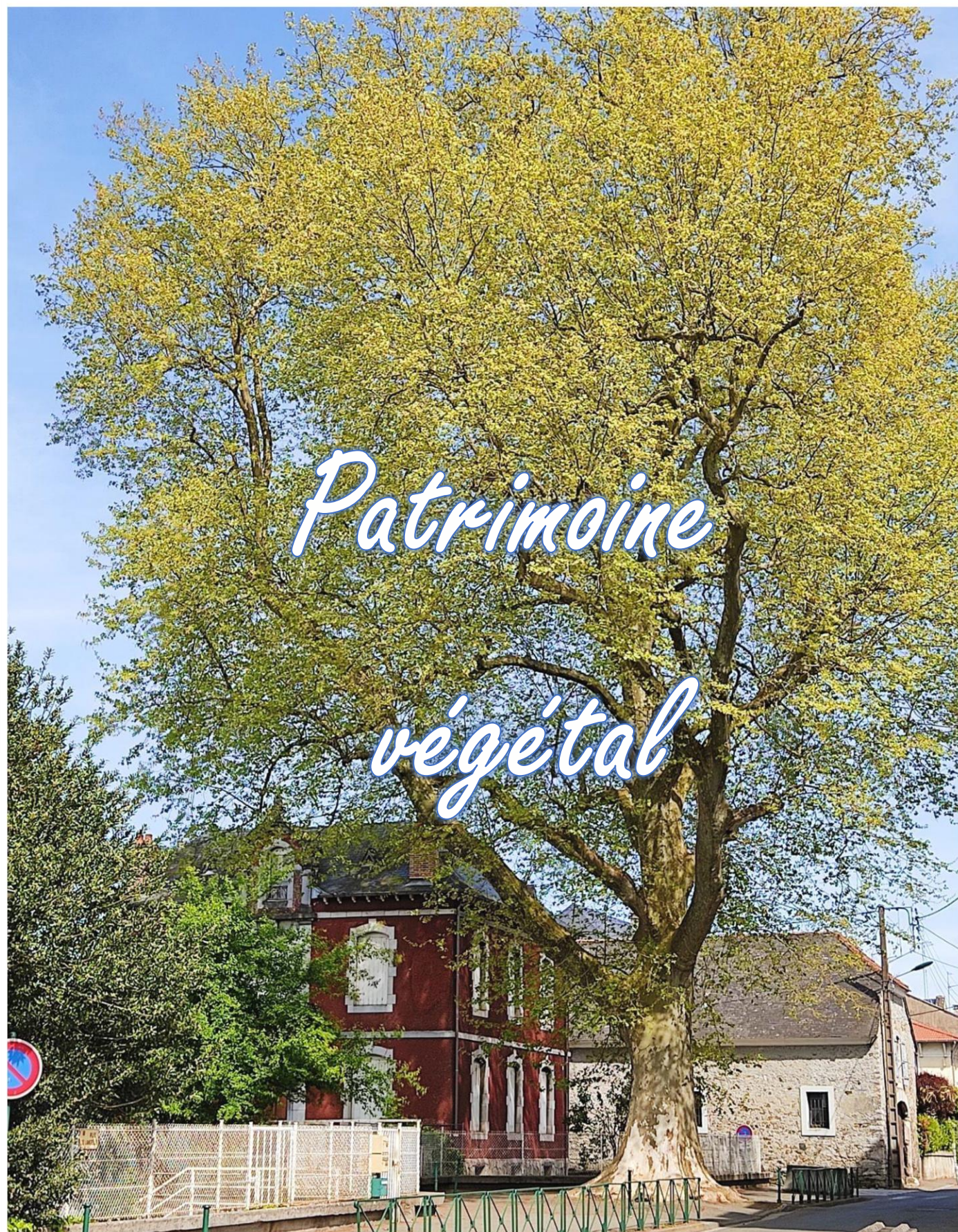


Projet de pavage et de végétalisation de la rue de la Halle

Ces deux projets ont fait l'objet d'un travail important de réflexion et de partenariat afin de prendre en compte la volonté de désimperméabiliser, de répondre à l'exigence de la mise en accessibilité tout en respectant les préconisations de l'Architecte des bâtiments de France.



Requalification du parvis de l'Eglise



De grands espaces naturels

Le bois de Lourdes

Située en périphérie de la ville, d'une superficie d'environ 400 hectares, la forêt de Subercarrère, appelée aussi bois de Lourdes, constitue **un lieu de promenade privilégié**.

Son nom "Subercarrère" signifie "par-dessus la route" et désigne son emplacement qui surplombe la route de St Jacques de Compostelle.



Ce massif, situé entre les berges du Gave de Pau et le Soum d'Ech, présente un relief assez prononcé qui offre toutefois **une partie centrale plane idéale pour l'accueil du public**.

Elle a été aménagée avec des aires de jeux, des bancs et des tables qui encouragent à la détente et au pique-nique.

La gestion de la forêt de Subercarrère a été confiée à l'Office National des Forêts en 1828. Cet organisme gère ainsi durablement la forêt en prévoyant chaque année des coupes de bois mais aussi le renouvellement des parcelles, l'entretien des chemins, des fossés... Pour aller plus loin dans la prise en compte de la biodiversité et du changement climatique, la commune va candidater au printemps 2025 à l'**appel à projet Nature Impact du WWF**. Ce fonds vise à combiner protection de la biodiversité et captation de carbone. Il permet de prendre en charge les manques à gagner ou les surcoûts pour les forestiers engagés dans une gestion qui protège voire améliore les services écosystémiques rendus par les forêts.

Le Pic du Jer

En 1866, date à laquelle le chemin de fer arriva à Lourdes, l'affluence des pèlerins ne cessa de grandir et la mise en valeur du potentiel touristique de Lourdes et sa région devint une priorité ; l'idée d'un funiculaire reliant le sommet du Grand Jer au pied de Lourdes est retenue.

Le funiculaire, conçu par l'ingénieur Chambrelent, fut un des premiers réalisés en France. **Les travaux commencèrent en août 1898 pour se terminer 15 mois plus tard** en décembre 1899. La rapidité d'exécution des travaux s'explique par la présence d'un porteur aérien qui transportait jusqu'à 50 tonnes journalières de pierres venant d'une carrière du Petit Pic du Jer.

Tous les déblais provenant des tunnels et de la tranchée étaient enlevés à la brouette ou à la pelle et mis en cavalier sur les flancs de la montagne. Pour économiser la main-d'œuvre, la charge normale de dynamite était doublée. Les déblais étaient ainsi projetés de part et d'autre sans effort humain.

Le funiculaire fut mis en fonctionnement en mai 1900 et son inauguration en juin de la même année. A cette époque, les cabines étaient ouvertes donnant une sensation de vertige aux passagers pour être ensuite changées dans les années 30. Les cabines actuelles datent de cette période.

C'est également en 1900 que la fameuse croix en métal visible depuis Lourdes fut installée au sommet du Pic du Jer.

Dans les années 1930, deux téléphériques, un pour le Béout, l'autre pour le Pibeste sont également créés et concurrencent le funiculaire. De nos jours, seul le funiculaire du Pic du Jer est encore en service.

Depuis 2016, les sécheresses successives provoquent un stress hydrique important des sapins et épicéas. **Le manque d'eau peut causer la mort des arbres**, ou les rendre vulnérables. Affaiblis, ils subissent des attaques massives d'insectes ravageurs, dont la prolifération est favorisée par les températures élevées.

Début 2023, l'ONF a identifié près de **500 arbres contaminés** par les scolytes, un petit coléoptère qui se nourrit de bois de sapin et d'épicéa vivants. En creusant des galeries sous l'écorce, ces insectes ravageurs coupent la circulation de la sève et provoquent la mort prématurée de ces arbres. Des arbres qui brunissent à vue d'œil. Nous



pouvons remarquer que le massif se pare de couleurs marrons qui n'ont plus aucun lien avec la saison automnale.

Pour lutter contre la prolifération de cet insecte et sécuriser les usagers vis-à-vis des dangers que représentent la chute des arbres malades, il a été nécessaire d'abattre les arbres colonisés et de les évacuer de la forêt. L'objectif étant de sécuriser les usagers de la forêt et de préserver les peuplements encore sains.

Pour la suite, un plan de gestion est à l'étude pour définir les grandes lignes du renouvellement des paysages du massif dans son ensemble, tout en mettant un point d'honneur à respecter la biodiversité existante en tenant compte du dérèglement climatique ainsi que les valeurs humaines et intrinsèques qui sont propres au site exceptionnel qu'est le Pic du Jer.

La ville de Lourdes et la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ont donc commandé à l'ONF une étude globale de sécurisation et de repeuplement. Elle permettra de définir les travaux à réaliser pour sécuriser le massif, à la fois vis à vis des incendies, et à la fois vis à vis des arbres morts et dangereux : création de piste d'accès au secours et aux engins de chantier, dimensionnement de réserves d'eau pour la lutte contre les incendies, stratégie de repeuplement et accompagnement de la régénération naturelle.

Les travaux qui découleront de cette étude seront programmés à partir de 2026.

Le lac de Lourdes

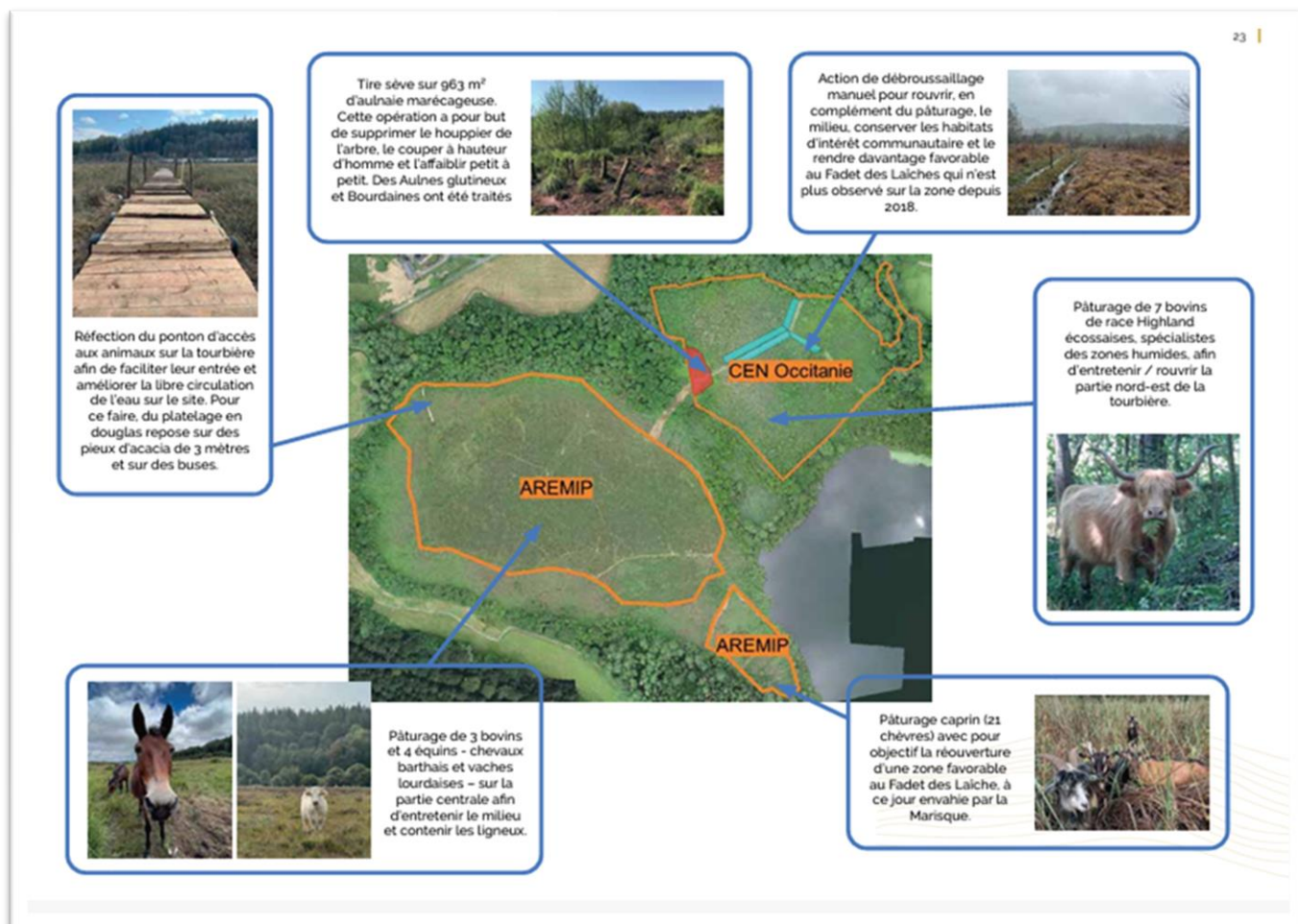
À seulement 3 km du centre-ville en direction de Pau, le **lac glaciaire** de Lourdes est un formidable lieu de détente et d'activités diverses et variées. Nous vous invitons à découvrir ce joyau naturel de 50 **hectares** en famille ou entre amis. À noter que les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis dans la zone de l'embarcadère du lac de Lourdes.

Pour valoriser cette zone, la ville est aujourd'hui accompagnée du bureau d'études EGIS-VOLTERE et mène un travail partenarial avec l'Office de Tourisme. Il s'agit de définir les modalités d'un appel à manifestation d'intérêt pour y développer un projet de valorisation, dont le respect et la préservation du cadre naturel seront des prérequis.



La tourbière, un espace naturel à préserver

Elle couvre **86 Hectares**, donc un lac d'origine glaciaire. La tourbière est née de la colonisation progressive du lac de Lourdes par la végétation de marais partant de la périphérie du site et formant des radeaux de plantes (Nénuphars, carex). Elle est **classée en zone Natura 2000** et paysage remarquable par la préfecture en 1846.



Des parcs et squares où il fait bon se détendre

Le jardin de l'You

Ce parc est idéal pour les enfants de 7 à 77 ans : agrémenté d'aires de jeux, d'agréés de fitness, il se trouve à deux pas de l'Hôtel de ville et du centre-ville. Un city stade est aussi présent à proximité.



Parc du Baratchelé

Niché au pied de la côte menant au lac. Ce parc est un petit coin secret de verdure de la cité. Il fait bon s'y reposer autour de son point d'eau.



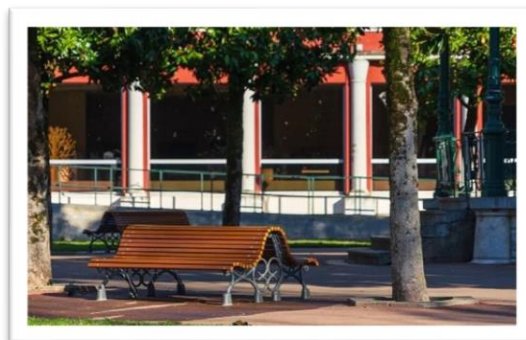
Le jardin de l'Espace Mengelatte

Le jardin de l'Espace François MENGELATTE qui fut autrefois l'ancien presbytère est également un espace vert agréable : on peut encore y voir le portail par lequel serait passée Bernadette alors qu'elle allait voir le curé Peyramale. Une statue de la jeune fille orne le jardin.



Square des tilleuls

Situé au cœur de la ville, ce parc ombragé est appelé également « Place des Tilleuls ». Un **magnifique kiosque à musique** agrément le lieu. Sur la gauche siège l'ancien Palais de Justice abritant aujourd'hui le Cinéma « Le Palais » et le Palais des Congrès. Afin de poursuivre l'amélioration du cadre de vie, le premier pas vers l'embellissement de ce patrimoine, a été la **pose de bancs publics adaptés**.



Pour ce faire, il a été choisi de conforter le style traditionnel dit « 1900 romantique ».

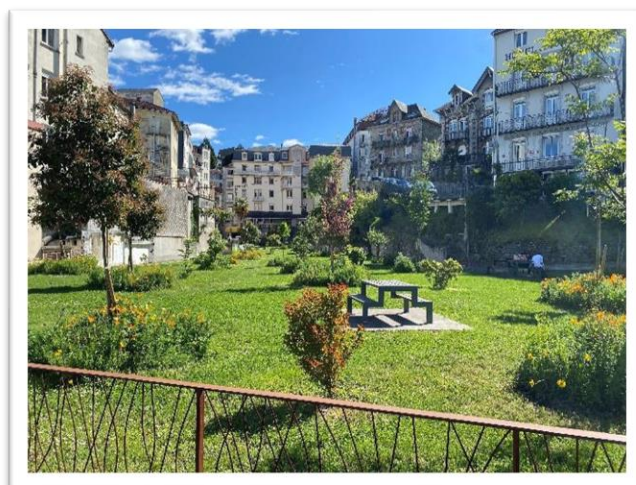
L'assise est en bois véritable avec des pieds en fonte. Ces choix ont été opérés avec l'architecte **des Bâtiments de France** en s'appuyant sur les préconisations émises par le Schéma Directeur Urbain et en conformité avec le classement SPR (Site Patrimonial Remarquable) de la Ville. Le SPR est une servitude d'utilité publique, un label créé par l'État pour veiller à la protection et à la mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager des villes et territoires retenus.

En 2025, les bassins vont faire l'objet d'un projet de replantation. En effet, le système des fontaines n'étant plus fonctionnel après de nombreuses déperditions d'eau constatées, il a été décidé de ne plus les remettre en service. Cependant, la ville souhaite valoriser ce lieu emblématique en végétalisant l'ensemble des bassins.

Le jardin du Quai St Jean

Ce lieu situé tout près des sanctuaires a remplacé trois friches. Ce **petit havre de verdure** : pelouse, arbres, tables et bancs de repos et de pique-nique permet de prendre un moment de détente au bord du gave et au pied du Château fort.

En 2025, il sera valorisé en « **parc aux abeilles** », sur la base de jeux d'enfant et de panneaux pédagogiques. L'objectif est de sensibiliser le public à la vie et au développement de l'abeille, emblème des pollinisateurs et sentinelles de l'environnement, ainsi qu'aux plantes mellifères qui ont été plantées. Le rucher du château fort y sera également mis en avant.



Le carrefour de l'hôpital



En contrebas de la gare, au rond-point, deux petits îlots de verdure se font face : d'un côté le square Bouillot, agrémenté de bancs et d'une **stèle en mémoire des anciens combattants de la FNACA** qui est fleurie chaque année. De l'autre, la petite fontaine et sa **sculpture de Sainte Bernadette** en contrebas de l'ancien hospice où elle fit sa première communion.

En 2022 un vitrail a été installé à proximité de ce rond-point **rendant hommage au célèbre joueur de rugby Michel CRAUSTE**. Le rond-point porte désormais le nom de cet illustre joueur de rugby à XV international français, capitaine du XV de France et du FCL XV.



Les jardins du château fort



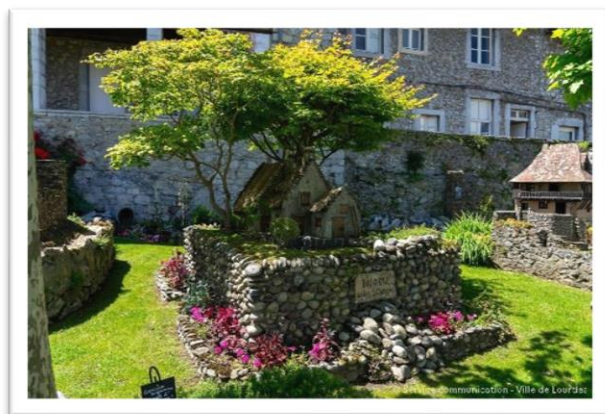
Érigée sur un piton rocheux, la forteresse présente une architecture défensive préservée et offre depuis ses remparts un panorama exceptionnel.

Au cœur de son enceinte, un musée permet de découvrir l'histoire et les cultures des Pyrénées françaises et espagnoles du 19^e et du début du 20^e siècle.

Les jardins occupent l'esplanade haute du château fort, c'est-à-dire tout l'espace libre à l'intérieur des fortifications, devant les tours du château et ses constructions annexes, intitulé l'Esplanade des Chevaliers.

Le jardin de rocaille occupe la première partie du jardin, en dénivelé au-dessus de la première cour, devant la chapelle et les pièces du musée. Une petite cascade anime la rocaille. Le jardin des maquettes est établi sur le terre-plein supérieur, devant le château lui-même. Il est desservi par une allée de platanes ombragée.

Des maquettes d'architecture pyrénéenne sont alignées sur le côté nord de l'allée (côté château). Elles sont destinées à illustrer la grande variété de l'architecture sur les deux versants de la chaîne pyrénéenne.



Nos entrées de ville

Lourdes est accessible par 4 axes principaux :

- Route de Tarbes
- Route de Pau par Pontacq
- Route d'Argelès Gazost
- Route de Bagnères

Les 3 entrées de Lourdes par Tarbes, Argelès et Bagnères accueillent les visiteurs et résidents par des ronds-points à l'esthétique variée.



L'entrée de Lourdes par Bagnères se décline exclusivement « nature » avec des tracés géométriques.

L'entrée de Lourdes par Argelès fait honneur à la montagne et présente un portail symbole d'une porte qui s'ouvre vers les Pyrénées.

L'entrée de Lourdes par Tarbes s'enjolive du nom de notre cité LOURDES aux lettres colorées avec des dessins stylisés présentant le Sanctuaire, Bernadette, le Château-fort, le côté nature et sportif (parapente, vélo...).

Ces 2 derniers rond points ont bénéficié d'un réaménagement en 2019.

Le choix des végétaux s'est porté sur des essences dont le développement reste modéré permettant de maîtriser nos interventions d'entretien.



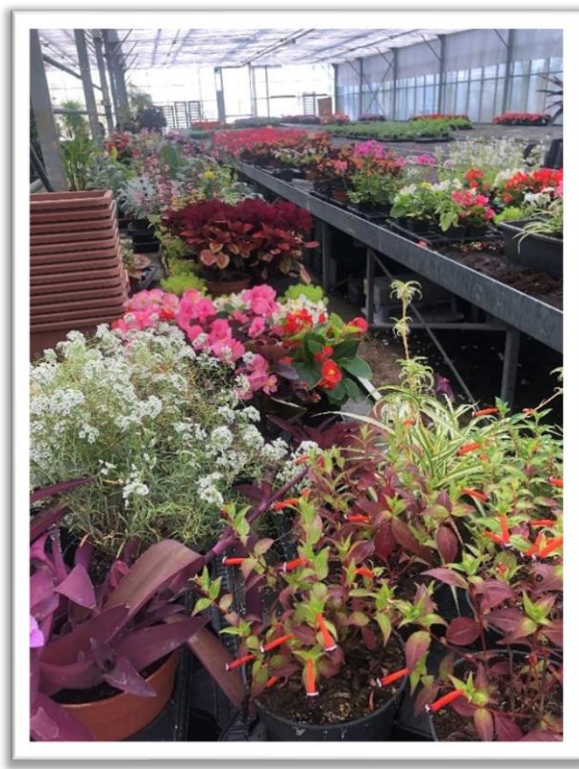
Le fleurissement de la ville

La ville de LOURDES a la chance de posséder ses **propres serres municipales** et ainsi diversifier au maximum sa palette végétale avec la production de 171 espèces différentes

Le total de sa production s'élève à 24 000 plantes annuelles et 26 630 bisannuelles.

Ces chiffres sont en légère baisse par rapport à 2021 s'expliquant par la production plus importante de plantes vivaces.

Le fleurissement de nos **massifs** est renouvelé 2 fois par an et les vivaces ont pris une place importante dans la composition de nos espaces.



Le travail de conception des massifs est réalisé par l'équipe de production en lien avec les responsables de secteur et il est adapté à chaque lieu d'implantation.

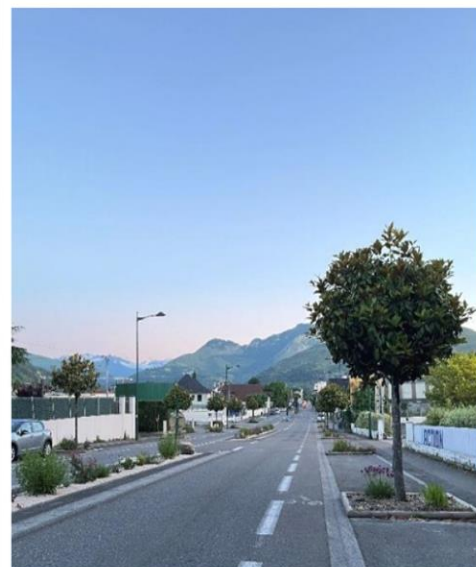
L'exposition, l'emplacement géographique, la situation du site et de ses spécificités (zones piétonnes, voies de circulation, zones pavillonnaires) sont autant de critères pris en compte lors des choix des végétaux.

A chaque espace vert est affecté un mode de gestion permettant de limiter les intrants, d'économiser les ressources naturelles et plus particulièrement l'eau.

La **gestion horticole** est présente particulièrement dans le secteur du **centre-ville** et de la **zone touristique**, notamment à travers des bacs, des jardinières et des massifs floraux avec une idée constante « Choisir le bon végétal au bon endroit ».



Le **fleurissement aérien** est installé sur les sites **stratégiques** et **touristiques de la ville** où le fleurissement en pleine terre est impossible ou insuffisant. Toutefois il a été réduit sur le secteur du boulevard de la grotte en suivant les préconisations des architectes des bâtiments de France.



Jardins de printemps

Un jardin de printemps, c'est la période où les fleurs commencent à éclore et où la nature reprend vie après l'hiver. C'est également l'intérêt de créer un paysage éphémère très coloré. Au-delà de la plantation des massifs, il s'agit de planter les pelouses qui, encore endormies de l'hiver, vont venir se réveiller par un fleurissement de couleurs vives qui disparaîtront juste avant les premières tontes.

Ces « jardins » sont constitués de bulbes faciles à planter :

- **Jonquilles (narcisses)** : elles apportent une touche de soleil avec leurs fleurs jaunes éclatantes. Rappelant les jonquilles sauvages de montagne, elles ont notre préférence à Lourdes.
- **Tulipes** : toutes les couleurs et formes, elles sont incontournables pour un jardin printanier.
- **Crocus** : ils fleurissent tôt, souvent dès la fin de l'hiver, et leur petite taille les rend parfaits pour les bordures ou les rocailles.
- **Muscari** : ces petites grappes de fleurs bleues forment de jolies vagues de couleur.



Le service espaces verts a effectué un premier test sur le jardin de l'You qui a vocation à se déployer sur les ronds-points, les pelouses isolées, les jardins endormis, et même sur les bords de routes...

Des centaines de bulbes ont été plantés. Des narcisses aux tons jaune et blanc vont ainsi agrémenter l'espace vert.



La ville de Lourdes s'est résolument tournée vers une **gestion écologique et raisonnée** de son patrimoine.

Celle-ci comprend la communication à destination des habitants et le développement de nouvelles pratiques comme le paillage sur beaucoup de nos massifs, la gestion différenciée, la mise en place de gazon fleuri.

Un mode de gestion de nos espaces en pleine mutation

Mise en place depuis deux ans, la gestion différenciée consiste à adapter l'entretien de chaque espace en prenant en compte sa fréquentation et sa situation.

Notre commune a défini 5 méthodes :

- Eco pâturage (Fialho, Chemin du pied du Jer, Golf),
- Tontes régulières tous les 15 jours ou 1 fois par mois,
- Fauchage de sécurisation bord de route,
- Zone d'herbe plus haute sur certains sites (Château de Soum, Barratchalé).



Modèle affiche implantée sur les espaces verts

Gestion écologique

Mise en place de **gazon fleuri** (Rte de Tarbes, Rte de Pau, rond-point Victor Hugo, Quai St Jean Pieds des arbres), rond-point du Marché couvert.



Gazon fleuri avenue Jean Prat



Gazon fleuri Route de Tarbes



Gazon fleuri Rond-Point Victor HUGO



Gestion différenciée au château de Soum



Parvis de la mairie

Patrimoine arboré

Acteur essentiel de la biodiversité, **l'arbre améliore la qualité de l'air et du paysage**. Le couper n'est pas un geste anodin, surtout en milieu urbain.

La ville de Lourdes est dotée d'un **patrimoine arboricole vieillissant**. Ce constat étant fait, la municipalité s'engage dans un plan de gestion afin d'entrer dans un processus de régénération de nos espaces verts et végétalisés.

Plan arbre en ville

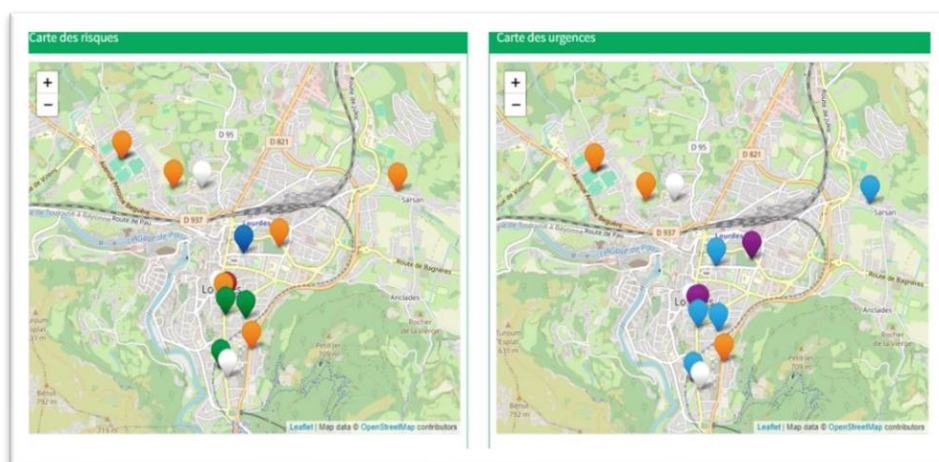
La végétalisation des villes contribue à la lutte contre le phénomène d'îlots à chaleur urbains, à rafraîchir les villes et à anticiper les effets du réchauffement climatique.

L'arbre est aujourd'hui un élément essentiel de notre environnement urbain.

Les élus et les responsables du service espaces verts sont chargés de la bonne gestion de ce patrimoine arboré.

Pour identifier de façon précise l'état de santé de ces arbres, la ville de LOURDES a fait procéder à la fin de l'année 2023 à **un diagnostic visuel et sonore d'une partie de son patrimoine arboré**.

Cette expertise a porté sur une centaine d'arbres située sur le territoire de la commune. Cette observation avait pour objectif de détecter et quantifier les défauts, la présence de ravageurs ainsi que le niveau de dangerosité de chaque arbre. Des **préconisations sont venues compléter cette action** permettant à la fois de garantir la pérennité de ces végétaux en mettant en place des opérations d'entretien adéquates, et aussi d'assurer la sécurité des biens et des personnes se trouvant à proximité.



Le service espaces verts a déployé un outil de suivi de l'état sanitaire de son patrimoine arboré qui lui permet de déterminer les actions à mener selon le diagnostic établi.

Cette étude a porté notamment sur le site du Parking du LAPACCA où 81 arbres ont été expertisés.

En 2023 des travaux de mise en sécurité à mettre en œuvre très rapidement ont été préconisés. Il a été donc réalisé l'abattage de 23 sujets effectués par le service espaces verts de la ville de Lourdes.



Abattage des arbres talus du Lapacca

La Ville aura ainsi planté plus d'une centaine d'arbres cette année. Certains viennent en remplacement des espèces déplantées, d'autres agrémenteront des espaces jusqu'alors dépourvus de végétation comme c'est le cas avenue François Abadie.

Victimes du réchauffement climatique, beaucoup d'essences d'arbres souffrent. La sécheresse et les insectes ravageurs comme les scolytes fragilisent leurs systèmes immunitaires les conduisant à une dégénérescence certaine. Les services de la Ville veillent, soignent et agissent avec persévérance et efficacité en travaillant sur les espèces à privilégier pour résister aux conditions climatiques extrêmes qui ne vont pas manquer de s'intensifier. Parmi les derniers exemples en date, le remplacement du charme du parvis de la mairie par un olivier. Une espèce qui dispose d'une résistance au froid et à la sécheresse avérée.

Depuis ces dernières années, les commandes du service des Espaces verts privilégient donc les espèces résistantes et font fi des résineux qui appartiennent aujourd'hui au passé. En 2023, les jardiniers de la Ville avaient privilégié les essences mellifères pour agrémenter le quai Saint Jean qui bénéficie actuellement d'un réaménagement. Cette année, c'est le boulevard du Lapacca qui bénéficie d'une attention particulière avec la plantation de 60 spécimens. 10 chênes verts, 10 chênes sessiles, 10 érables champêtres, 10 sorbiers des oiseaux, 10 tilleuls des bois, 10 charmes communs. 20 chênes fastigiés vont également être plantés avenue François Abadie, sur le tronçon qui bénéficie actuellement d'un remodelage complet. Sans oublier,

boulevard du Gave, la plantation d'une dizaine d'arbres en remplacement des acacias malades affaiblis par des années de sécheresse et les attaques de nombreux parasites et champignons.



Afin de **remplacer les végétaux abattus**, la ville de Lourdes s'est engagée sur un choix de **végétaux adapté aux nouvelles conditions** climatiques que nous rencontrons sur notre territoire.

Pour limiter l'arrosage de tout nouvel aménagement et favoriser la reprise des végétaux, les **plantations** sont réalisées sur la période automnale.



Les épisodes venteux étant de plus en plus réguliers, il est nécessaire de pouvoir revégétaliser avec des essences caduques en majorité permettant de freiner les masses d'air sans les freiner totalement et ainsi protéger les habitations voisines.

En interférant sur le rayonnement solaire, les végétaux plantés influencent, aussi, les températures de l'air et du sol.



La gestion des arbustes

Les arbustes se trouvant dans nos massifs sont plantés de façon plus espacée, leur permettant ainsi de pouvoir se développer sans gêne.

Les consignes données aux équipes lors des opérations de taille sont d'identifier le nom des végétaux afin de respecter les périodes de floraison.

Chaque nouveau massif bénéficie de l'installation d'un paillage adapté.

Les nouvelles plantations d'arbustes sont faites avec des arbustes récupérés sur d'anciens aménagements.

Chaque arbuste planté doit répondre à des critères esthétiques selon son lieu d'implantation.



Rond point chez Maur

Nos espaces sportifs

Lourdes bénéficie de plusieurs équipements sportifs divers et variés.

Le stade emblématique de rugby Antoine Béguère où se sont écrites les plus belles pages de l'histoire du FC Lourdais XV.

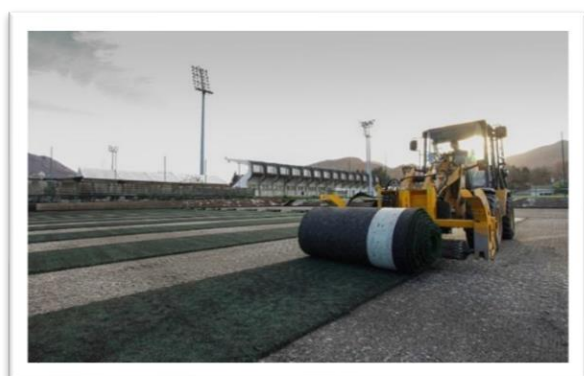
On y trouve une fresque représentant les anciens internationaux lourdais.



Stade Antoine BEGUERE



Sur ce site, sont présents aussi deux terrains de rugby et un de foot en herbe servant à l'entraînement ainsi qu'un terrain de football synthétique (dont le revêtement a été changé en 2019).



Afin de poursuivre nos efforts en termes de transition écologique, une étude est en cours pour remplacer l'éclairage de nos terrains de football et ainsi permettre un passage en éclairage led.

De plus, la ville de Lourdes mène une réflexion avec le Syndicat Départemental d'Energie pour mettre en place des ombrières photovoltaïques sur des parkings communaux, dans un objectif

d'autoconsommation.

Une volonté de faire participer la population



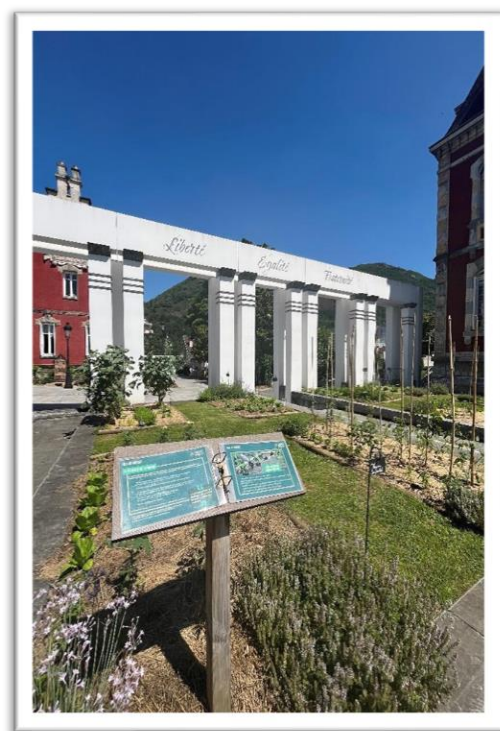
La commune a initié la mise en place d'un permis de végétaliser.

C'est un dispositif qui permet à chacune et chacun de jardiner dans l'espace public, de préférence en pleine terre suivant quelques règles simples. L'objectif est d'embellir sa rue, son quartier, et d'améliorer le cadre de vie par la végétalisation ponctuelle. Cela permet également de participer à une œuvre collective : celle de donner du sens à la nature en ville et de créer ou conforter le lien social de la vie de quartier, de la vie habitante.



Le service espaces verts a aussi développé la mise en place de carrés potagers sur divers lieux de la commune en favorisant la participation citoyenne pour leur plantation.

Chacun peut profiter librement de leur production.



Des arbres fruitiers ont aussi trouvé leur place au jardin de l'You et à proximité de nos équipements sportifs.



Les jardins familiaux véritable lieu de rencontre

Les jardins familiaux sont un véritable lieu de partage, de liberté et de proximité avec la nature.

Ils contribuent également à renforcer l'image de la qualité environnementale de la Ville de Lourdes et sensibilisent les citoyens à la culture « propre ».



Pour demander un jardin, il faut être résident permanent de la commune, être adhérent de l'Association des Jardins familiaux de Lourdes, demander par écrit à l'association l'attribution d'une parcelle, accepter et respecter le règlement intérieur.

L'association préconise un jardinage raisonné, en limitant l'usage des produits phytosanitaires, en favorisant le compostage et en utilisant le paillage comme moyen de réduction de la consommation d'eau.

L'association gère de façon autonome l'attribution de chaque jardin.

Deux terrains ont été aménagés :

- L'un, avenue Jean MOULIN, composé de 24 jardins,
- L'autre, avenue de Sarsan, composé de 8 jardins.

La surface de chaque parcelle de jardin est d'environ 90 m².

Une cabane est mise à disposition de chaque demandeur avec un composteur et un récupérateur d'eau de pluie.

Le terrain avenue Jean Moulin dispose aussi :

- D'une cabane collective d'environ 20 m² qui est un lieu de rencontre et de stockage du matériel mis en commun,
- D'une parcelle destinée aux personnes à mobilité réduite et équipée de tables de jardinage.

Les cimetières : une nouvelle vision, une nouvelle gestion

Lourdes possède 5 cimetières tous gérés en zéro phyto depuis 2019.

Pour l'année 2024, deux bennes à déchets verts ont été installées au cimetière de Langelle.

Ce cimetière a été désigné comme site pilote dans le cadre d'une initiative visant à promouvoir de meilleures pratiques en matière des tris des déchets.

La Ville de Lourdes se donne les moyens d'offrir un entretien à la hauteur des exigences des usagers.

Contrairement aux cimetières anglo-saxons typiquement verts, la grande majorité des cimetières français sont conçus de manière standard, c'est-à-dire avec peu de verdure, très largement minéralisés et bétonnés, aboutissant à l'idée que toute mauvaise herbe doit être éradiquée.

Depuis quelques années, la réglementation a évolué car nous savons tous aujourd'hui que les désherbants, insecticides et fongicides, impactent la biodiversité, l'environnement et la santé humaine. Le recours systématique aux produits phytosanitaires n'est donc plus permis. Il a donc fallu changer les habitudes et revenir à des pratiques alternatives comme le désherbage manuel. Pour autant, ce mode opératoire est très onéreux et peu efficace. Or, il existe d'autres techniques

comme l'engazonnement ou l'enherbage, pour lesquels quelques tontes par an suffisent, qui conviennent parfaitement aux sols pauvres et secs en été, et qui plus est réclament un entretien raisonné en terme de moyens humains et modéré au niveau financier.

Cette méthode de gestion écologique conduit à transformer les cimetières en espaces verts à part entière. Des lieux publics ouverts à la végétalisation, apaisants, se prêtant au recueillement des familles.

Ainsi, jours après jours, la Ville de Lourdes poursuit ses actions en faveur de la végétalisation des espaces de vie pour préserver son écosystème, lutter contre les îlots de chaleur urbaine et répondre à ses objectifs de transition écologique en faveur du développement durable. ■

VERS UNE GESTION ÉCOLOGIQUE ET NATURELLE DES CIMETIÈRES



Améliorer le cadre de vie

Les acteurs travaillant sur l'espace public sont nombreux. Pour assurer une gestion cohérente, il y a une **interaction entre les services espaces verts, propreté urbaine et espace public** en charge de la signalisation et du mobilier urbain.

Le nettoyage de l'espace public est assuré par le service de la propreté urbaine, cette mission est mise en place en associant balayeuses de voirie, de trottoirs et équipes pédestres.

Le désherbage des trottoirs est effectué en majeure partie par des opérations de débroussaillage en lien avec le service espaces verts.

Des distributeurs de sacs canins en libre-service maillent l'ensemble de notre territoire proposant un moyen efficace de rendre nos rues plus propres.

Des actions citoyennes sont aussi mises en œuvre de septembre à avril en collaboration avec une association lourdaise « Les petits pédestres » en ville et aussi dans des espaces naturels. Elles ont pour objectif la renaturation, le nettoyage des espaces publics pollués par les dépôts sauvages.

ICI LA VILLE DE LOURDES INVESTIT POUR LA PROPRETÉ URBAINE

LA PROPRETÉ, NOTRE PRIORITÉ !

En 2022, la Ville a investi dans l'achat de matériel neuf en remplacement du matériel de location.



UN CHOIX AFFIRMÉ AU SERVICE DU CADRE DE VIE DES LOURDAIS

Aujourd'hui la Ville dispose de :

- Deux nouvelles balayeuses :
 - 1 pour le cœur de Ville.
 - 1 pour les quartiers.
- > Des véhicules basse consommation (norme Euro6)
- > Une meilleure ergonomie pour le confort des agents.
- Un camion plateau.

OBJECTIFS :

- optimiser les circuits de balayage,
- faire des économies,
- réduire les émissions de CO2.

INVESTISSEMENT :
475 000 € TTC

ÉCONOMIES RÉALISÉES PAR RAPPORT À LA LOCATION :
125 500 € TTC/an

CETTE OPÉRATION S'INSCRIT DANS LE CADRE DU PLAN D' ACTIONS DU QUOTIDIEN (PAQ)

Les acteurs du quotidien

Les jardiniers : des agents implantés par secteur

Le service espaces verts comprend actuellement 1 responsable de service, 1 responsable adjoint, 6 chefs d'équipe et 30 agents.

Chaque secteur bénéficie d'une équipe dédiée. Le travail de ces agents est en totale mutation, la gestion écologique impliquant la mise en place de nouvelles pratiques de travail.



Les agents du service de la propreté urbaine



Le service de la propreté urbaine comprend 25 agents encadrés par un chef de service et un responsable adjoint. En tant que ville touristique, Lourdes connaît un pic de fréquentation d'avril à octobre. Ses effectifs sont renforcés par des agents saisonniers.

Les gardes-champêtres

Depuis 2022, deux postes de gardes-champêtres ont été créés pour lutter contre les incivilités. Leur mission quotidienne est de rendre la ville plus propre, pour les habitants et les visiteurs, grâce à de la pédagogie, de la sensibilisation mais aussi de la verbalisation.





Les actions mises en œuvre

Le piégeage des frelons asiatiques

Les services de la Ville de Lourdes procèdent à l'installation des **pièges sur l'espace public** pour éliminer les reines fondatrices, principalement dans les parcs et jardins.

Tous les habitants sont invités à participer à cette action en installant un dispositif de capture chez soi en récupérant des pièges mis à leur disposition.



Lutte contre la prolifération des moustiques tigrés

La thématique du moustique tigre est un enjeu de santé publique, certains pays endémiques de la dengue sont en urgence sanitaire ou en épidémie déclarée.

Sur la commune de Lourdes, la société Altopictus, opérateur de lutte vectorielle mandaté par l'ARS, a procédé à l'installation de quatre pièges pondoires : deux à proximité du Sanctuaire et deux au niveau de l'hôpital. Un relevé est effectué de mars à octobre, et les données sont communiquées à la référente nommée par la ville de Lourdes auprès de l'ARS.

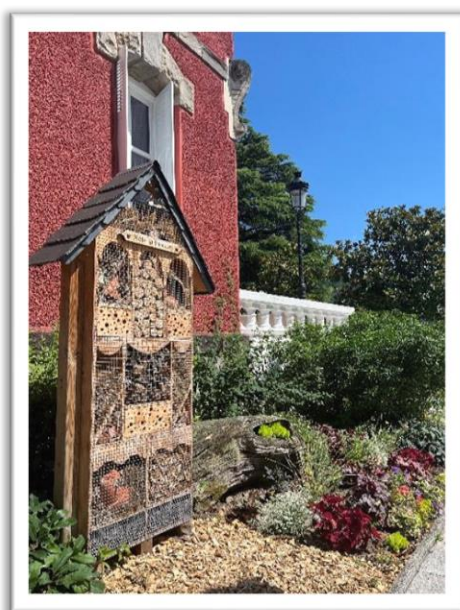
La collectivité a un rôle d'information et de prévention auprès de ses agents et des habitants de la ville. L'objectif est de limiter les gîtes larvaires.

Les hôtels à insectes et les nichoirs

Conception, réalisation, pose, **tout a été réalisé par des jeunes dans le cadre des « initiatives citoyennes »**. Ils ont été accompagnés par un menuisier de nos services municipaux.



Cèdre parking de la mairie



Hôtel à insectes devant les services techniques

Donner une seconde vie aux plantes

L'opération « adopte une plante » a été mise en place par le service espaces verts. Lors du renouvellement de plantes au printemps dans les massifs, ces végétaux étaient mis à disposition sur place.

Depuis 2023 les agents des Espaces Verts proposent aux Lourdais de venir récupérer ces végétaux au Jardin des Tilleuls afin de partager leur expertise avec eux. Giroflées, primevères, myosotis, bulbes... peuvent encore refleurir et profiter d'une chance de seconde vie dans les jardins ou sur les balcons des Lourdais.

En 2024, près de 1500 plantes ont été adoptés par plus de 300 adoptants.



Plantes récupérées dans les massifs

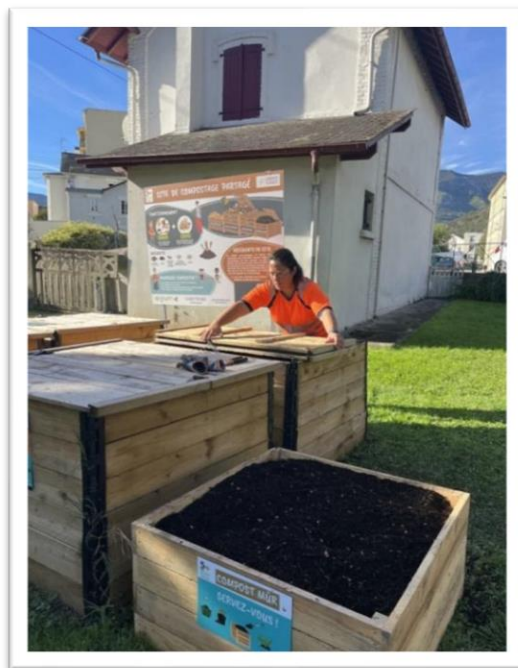
Mise en place de composteurs partagés

En partenariat avec la mairie, le SYMAT a installé **8 composteurs** partagés répartis sur l'ensemble de la ville, en plus des 15 composteurs existant dans des résidences.

Chaque lieu d'implantation est soigneusement choisi en concertation avec la mairie pour que le plus grand nombre puisse composter facilement les déchets de cuisine, et ainsi réduire les factures liées aux ordures ménagères.

Restes de repas, épluchures, marc de café, sachets de thé, coquille d'œufs, cartonnettes et papiers découpés pourront alors être compostés et transformés en engrais naturel pour les plantations.

Afin de préserver la qualité du compost, le bac d'apport est équipé d'un cadenas à code. Les habitants du quartier qui souhaitent participer doivent contacter le SYMAT pour obtenir gratuitement un bio seau et le code.

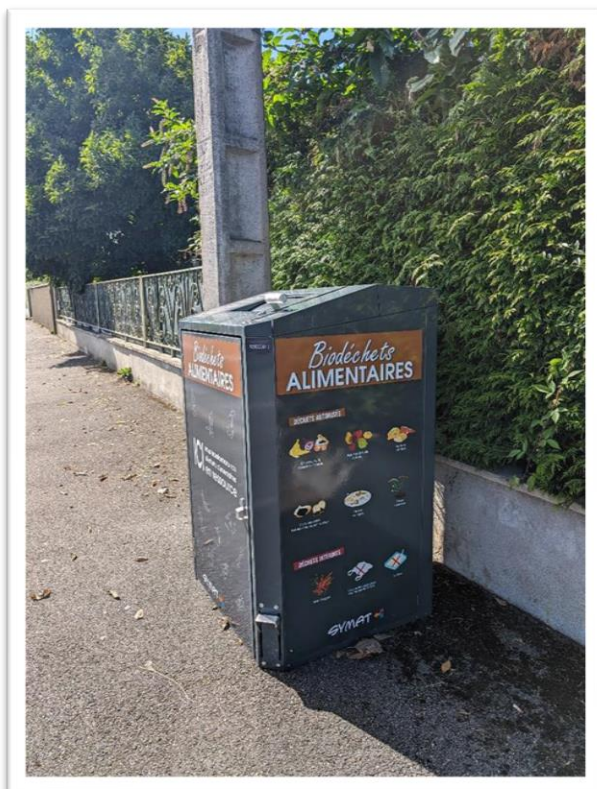


Grâce à ces composteurs collectifs, le volume des ordures ménagères est réduit de 30%.



Carte des composteurs

Mise en place de la collecte des biodéchets



Afin d'aller plus loin dans la gestion de ce biodéchets, et pour permettre à tous les habitants de mieux trier leurs ordures ménagères, des points d'apport volontaires ont été mis en place début 2025.

En partenariat avec la mairie, le SYMAT a installé en janvier 2025, 12 bornes de collecte de biodéchets. Cela répond à une obligation réglementaire de proposer les solutions de tri à la source.

Comme pour les composteurs, chaque lieu a été défini en partenariat avec la mairie et après avis de l'Architecte des Bâtiments de France pour le choix de la borne.

Les professionnels avaient déjà participé à une expérimentation en 2024 pour la gestion de leurs biodéchets avec 38 volontaires (hôtels, restaurants) et des résultats très positifs puisque le nombre de levées sera doublé en 2025.

Valorisation des déchets verts



Opération de broyage sur le site du golf de Lourdes

Le service espaces verts revalorise l'ensemble de ses déchets verts en faisant réaliser des **interventions de broyage sur site**. Les résidus sont ensuite réutilisés en paillage sur les différents massifs.



Chaque fin d'année une collecte des sapins de Noël est organisée. Des bennes sont mises en place dans plusieurs quartiers de la ville permettant aux habitants de déposer leur sapin.

La mise en place d'une collecte séparée des mégots

Fin 2023, la ville a conventionné avec l'éco-organisme ALCOME pour s'engager dans la réduction des mégots sur l'espace public. Pour cela, les agents s'appuient sur un plan d'actions :



- État des lieux des "hotspots" de mégots et des cendriers de rue sur un outils cartographique,
- Plan de communication spécifique mégots : article de presse, affichage, événement de sensibilisation comme la World Clean Up Day...
- Mesures de prévention : installation de cendriers de rue sur les hotspots identifier, distribution de cendrier de poche chez les buralistes...
- Mesures de valorisation : mise en place d'une collecte séparée des mégots et convention avec une entreprise qui recueille et recycle les mégots en isolant textile.
- Mesures de répression : deux arrêtés municipaux ont été signés pour sanctionner le jet de mégots dans l'espace public et imposer le nettoyage des mégots sur des terrasses des cafés et restaurants.

Lutter contre les déchets abandonnés diffus



Toujours fin 2023, Lourdes s'est engagée avec l'éco-organisme CITEO pour diminuer les déchets d'emballages dans l'espace public.

Ce travail est basé sur le plan d'actions suivant :

- Diagnostic : connaître la localisation des hotspots, le type de déchets abandonnés, le volume, le niveau d'exposition, les principales sources et causes identifiées...
- Mesures de prévention : opérations de sensibilisation et communication
- Mesures de captage : déploiement des dispositifs de collecte adaptés avec des corbeilles de tri
- Mesures de nettoyage : investissement dans le matériel de nettoyage
- Mesures de répression : deux gardes champêtres sensibilisent la population et verbalisent les incivilités.

Maîtriser au maximum notre consommation d'eau

Dans une démarche écologique, économique et éco citoyenne, la ville de Lourdes a installé des récupérateurs d'eau pluviale.

L'eau de pluie captée est une importante ressource hydrique et son utilisation représente une alternative à privilégier pour l'arrosage de nos espaces verts.

En effet, pour la protection des ressources vitales de la Terre et pour préserver la ressource des nappes phréatiques, l'eau de pluie récupérée par ruissellement sur nos toitures permettrait de conserver un droit d'usage et une autonomie en période de sécheresse.



Installation d'une cuve pour la récupération des eaux de pluie

En 2022, la Ville de Lourdes a investi dans **une cuve d'une capacité de 10 000 L**, installée aux serres municipales, ainsi que **d'une cuve de 5 000 L**, destinée au transport d'eau pour effectuer l'arrosage de nos suspensions florales.

Aujourd'hui, l'arrosage de nos suspensions florales nécessite environ 15 000 L par semaine.

Afin d'obtenir une quasi autonomie pour cette opération, l'acquisition de 15 récupérateurs d'eau de 1 000 L ainsi que d'une cuve de 20 000 L a été réalisée.

L'arrosage automatique est vraiment limité, l'ensemble des massifs arbustifs ou annuels bénéficient d'un arrosage manuel.

Le miel du château : un miel 100% Pyrénées

A Lourdes, ce don de la nature a trouvé un écrin idéal : le château fort ! Au pied des Pyrénées, les abeilles sont bel et bien de véritables châtelaines.

Un privilège ? Non, il y a bien une explication : les abeilles peuvent vite devenir agressives si elles sont dérangées. Qui s'y frotte s'y pique, si on s'approche un peu trop de la ruche ! Pour garder de bonnes relations de voisinage, elles ne doivent donc pas être disposées à proximité immédiate des espaces ouverts au public.



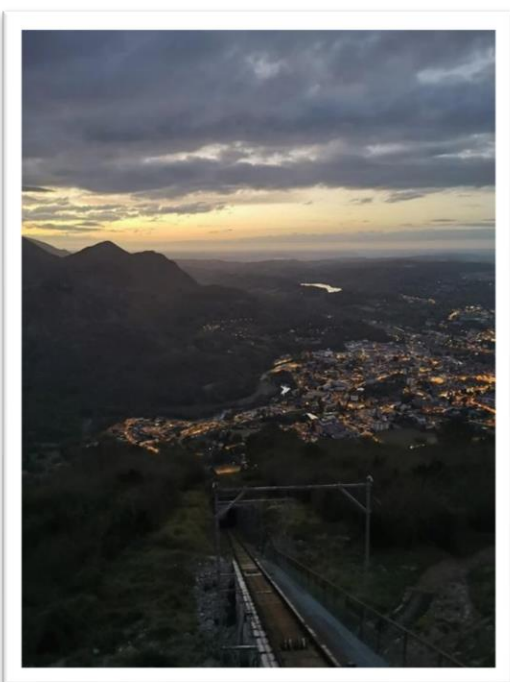
Abritées dans l'enceinte fortifiée, à la lice, loin du musée en haut et du Sanctuaire en dessous, elles sont idéalement situées au-dessus du tumulte de la ville.

Le château constitue une base de décollage parfaite pour les petites travailleuses. Les jardins, balcons, haies et forêts sont autant de ressources inépuisables.



Ruches au château fort

Réduction éclairage public



En accord avec le plan national de sobriété annoncé par l'État, ainsi qu'avec les engagements de la Réserve de Ciel Etoilé du Pic du Midi, les élus ont souhaité s'engager dans un plan de sobriété communal avec comme décision l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.

Au-delà de l'enjeu économique, il est scientifiquement reconnu que l'éclairage nocturne a des impacts négatifs sur la santé humaine et la biodiversité. L'observation de notre ciel étoilé est aussi sensible à cette pollution lumineuse.



L'espace public, un bien commun



L'espace public désigne un espace accessible à tous et toutes, un espace où les habitants et touristes doivent se sentir bien. La ville de Lourdes a décidé d'améliorer la qualité de cet espace si particulier.

Redonner du caractère au patrimoine de Lourdes



Dans le cadre du Plan Avenir Lourdes et du Schéma Directeur Urbain, la commune a décidé de lancer des **actions d'embellissement des façades et devantures commerciales**. Il s'agit de transformer l'image de Lourdes en agissant sur tous les axes de l'espace public, y compris les bâtiments et équipements.

Pour ce faire le « Plan enseignes » et le "Plan Façades" ont été lancés. Ils permettent d'accompagner financièrement les propriétaires à l'embellissement des façades dans le respect de notre architecture, de rénover les devantures commerciales et de modifier les enseignes dans le respect du Site patrimonial Remarquable. Ainsi, un travail transversal de tous les services est réalisé pour identifier les porteurs de projets, les conseiller, les accompagner sur tout le déroulé de leur projet.

A ce jour, une vingtaine de façades et une dizaine d'enseignes ont été rénovées grâce à ces dispositifs, combinant des aides de l'Etat, de la ville et de la Région.



Le plan quartier de la Ville de Lourdes



Sur le quartier de Lannedarré, un plan quartier a été lancé en 2022. Création d'un jardin partagé, d'un city stade, aménagement de la cour intérieure suite à une démarche participative, réfection du sol de l'aire de jeux pour enfants, réfection du parking et de la voirie... de nombreuses réalisations ont abouti, portées par la Ville et l'OPH 65, en partenariat avec le GIP Politique de la ville et l'Etat.

Un city stade

Ouvert en février 2023, l'équipement permet à tous les Lourdais qui le souhaitent de jouer au football, basket, handball... sur un espace de jeu de 24m x 12m.

De plus, 4 mini buts « brésiliens » sont installés afin de permettre des mini-jeux avec 4 équipes en même temps, soit une multitude de plusieurs sports selon les imaginations de chacun.

Afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, l'un des 4 côtés est équipé d'un système d'oreille permettant l'accès à un fauteuil roulant tout en empêchant l'accès d'un engin motorisé.



Le revêtement en enrobé permet de recevoir la structure du city stade constituée de hauts poteaux en inox stabilisant l'ossature par panneaux rigides ainsi que l'aire de jeu en gazon synthétique.

L'aménagement de la voie extérieure comprend l'installation d'un passage piéton pour faire ralentir les usagers et permettre la circulation en sécurité des personnes. Des bancs et des jardinières ont également été installés pour le bien-être et le confort des usagers et des accompagnants.

Cet investissement a été cofinancé par la Région Occitanie, le Conseil départemental, la ville de Lourdes et l'État.

Une démarche participative

Organisé par la Ville de Lourdes et ses partenaires (co-financement Gip politique de la ville et État) dans le cadre des Cités de l'emploi, le lancement du chantier « Premiers pas vers l'emploi » a été réalisé le 9 mai 2022 au sein de la résidence de Lannedarré. Mené aux côtés de l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées et de l'association Entraide Services, ce programme conçu au service de l'amélioration du cadre de vie des habitants prévoyait la construction d'un auvent, d'une citerne pour récupérer l'eau et la mise en valeur de jardins partagés. Un espace convivial a aussi été créé pour compléter ce lieu de convivialité fondé sur l'idée de partage et de plaisir de jardiner.



Le jardin partagé de Lannedarré est un projet de médiation sociale et de résidence artistique confiée à un duo d'artiste : Jimmy Richer et Morgane del Valle en collaboration avec les médiateurs de la politique de la ville.

Du nouveau mobilier

Toujours dans la volonté d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et l'image de la ville, la municipalité déploie un plan sur plusieurs années de renouvellement de son mobilier urbain.

Dans le cadre du Schéma directeur urbain, et dans le respect du Site Patrimonial remarquable, la ville a investi dans différents types de mobiliers adaptés à l'histoire et aux caractéristiques patrimoniales de chaque secteur.

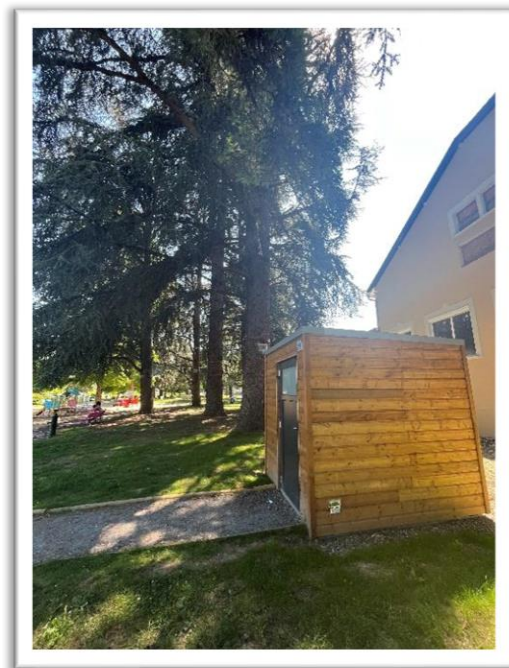
Ainsi, un mobilier plus moderne a été installé sur les places Peyramale et Marcadal ; alors que du mobilier plus classique, type 1900, a été mis en place au Jardin des Tilleuls, Boulevard de la Grotte et sera aussi décliné en 2025 sur le Parvis de l'Eglise et rue de la Grotte.



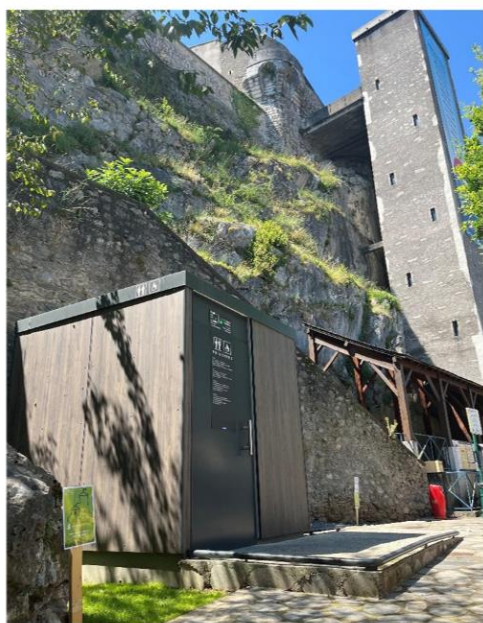
De nouvelles sanisettes publiques

Un plan pluriannuel de création de sanisettes publiques, accessibles et gratuites est mis en place à Lourdes depuis 2022.

Au jardin de l'You l'algéco WC PMR que la Ville détenait en location depuis plusieurs années a été retiré. Compte tenu du besoin à l'année de cet équipement indispensable aux Lourdais, il est apparu nécessaire d'investir dans l'achat d'un nouveau module sanitaire PMR.



Jardin de l'You



Château fort

Deux sanisettes

automatiques et autonettoyantes ont été installées en 2023, l'une se trouve Place Monseigneur Mericq derrière l'église, l'autre à l'entrée du château fort.

En 2024, c'est au tour du Lac de Lourdes d'être équipé d'une sanisette publique autonettoyante. Il s'agit d'un équipement indispensable sur ce site naturel très fréquenté.

En 2025, c'est l'avenue du Paradis à proximité de la gare des bus, et des stationnements, qu'une nouvelle sanisette sera mise en place.



Lac de LOURDES



Les circulations douces

La voie verte

Depuis 2000, la Voie Verte des Gaves a remplacé l'ancienne voie ferrée qui menait à Pierrefitte-Nestalas. Labellisée Tourisme & Handicap dès 2005, elle permet à chacun de découvrir la vallée du Gave de Pau en ayant en toile de fond la chaîne pyrénéenne.

La Voie Verte des Gaves est un lieu où se côtoient différents usagers. Les adeptes du roller et du vélo y trouveront un revêtement complètement adapté à la pratique. Les familles avec jeunes enfants pourront partir en balade à pied ou découvrir les joies d'une balade en vélo en toute sécurité. La Voie Verte des Gaves permet également aux cyclo sportifs et cyclo touristes de rejoindre tranquillement depuis Lourdes les ascensions mythiques des Pyrénées.

La municipalité souhaite rendre cet espace plus attractif et le faire évoluer vers un jardin linéaire, avec l'objectif de mettre en valeur la flore locale. A cet effet, des plantations vont être réalisées début 2025 et seront complétées par des "jardins de printemps" (narcisses des montagnes notamment). Du mobilier urbain sera installé pour renforcer l'attrait et l'accueil de cet espace : poubelles aux entrées, supports pédagogiques autour de la végétation plantée, ainsi que des bancs et une table réalisée par les services municipaux dans du mélèze local, dans l'objectif de valoriser la production locale.



Le tour du Lac

Le lac de Lourdes aux multiples activités propose **une randonnée facile** à quelques kilomètres du centre-ville. Ressourçante et atypique, cette balade est riche en découverte à travers la sapinière, à proximité du golf de Lourdes et hors des bourdonnements de la zone aménagée du lac. À mi-chemin, vous découvrirez une zone humide très particulière : la tourbière, site classé « NATURA 2000 » où se côtoient une faune et flore d'exception.

Le tour de Baloum

Le Tour de Baloum est une petite balade à proximité du lac de Lourdes, agréable par temps chaud et idéale pour les familles. Cet itinéraire chemine en sous-bois et conduit jusqu'à un **belvédère** qui permet de profiter d'une **jolie vue** sur Lourdes et son **château fort**.

C'est un itinéraire familial qui vous fera découvrir le lac d'origine glacière sous un autre angle.

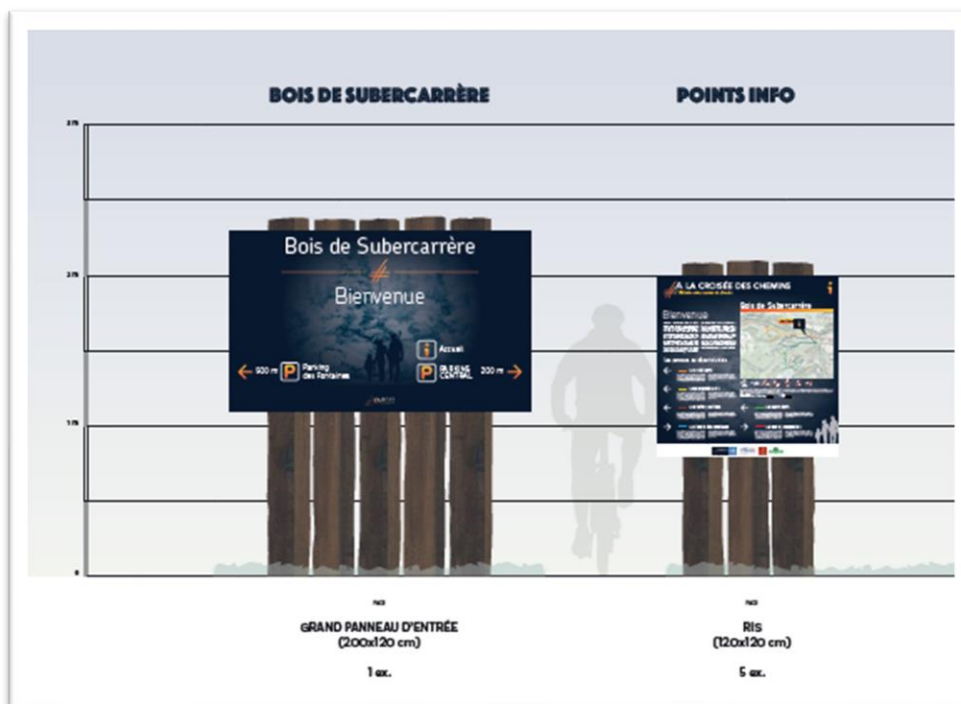
Chemins patrimoniaux en forêt lourdaise

A travers son projet de chemins patrimoniaux, la ville souhaite mettre en valeur la biodiversité de ses massifs forestiers (Subercarrère, Mourle et Pic du Jer) avec des aménagements structurés et ludiques basés sur l'offre de chemins et sentiers existants. Il s'agit de créer des ambiances et thématiques de sensibilisation basées sur des concepts et outils pédagogiques originaux. Ce projet a été réalisé en partenariat avec l'Office de Tourisme et l'Office National des Forêts notamment.

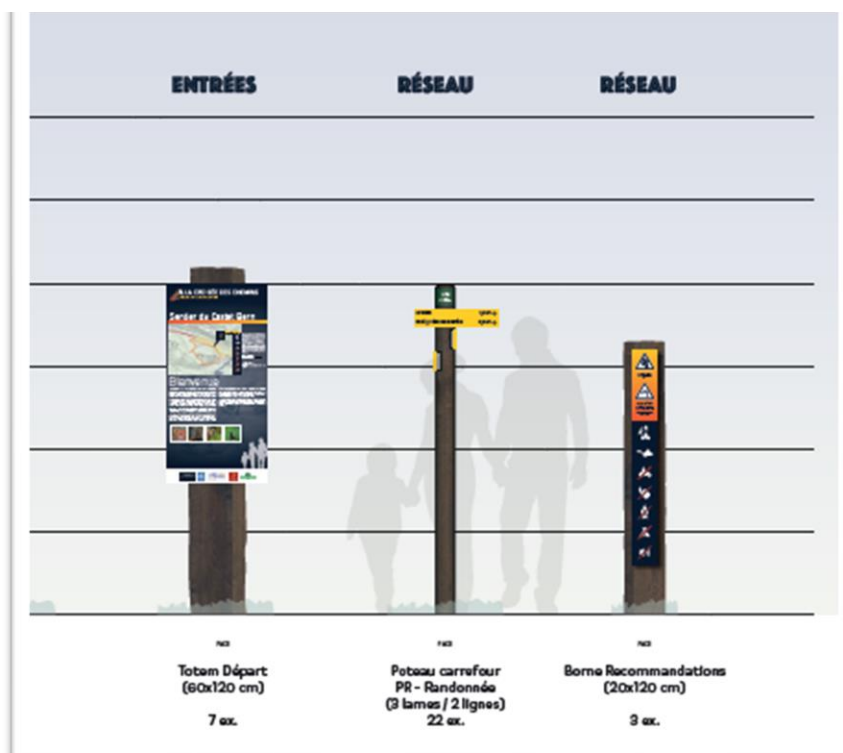
Ce projet permettra de :

- **Mettre en valeur** et préserver **un patrimoine forestier** remarquable du piémont pyrénéen.
- Rendre ce patrimoine naturel **accessible à tous**, avec des sentiers intégrant plusieurs niveaux d'accessibilité (durée, dénivelé, type de sols), depuis la personne à mobilité réduite jusqu'au sportif engagé.
- **Faire évoluer l'offre touristique** originellement tournée vers le tourisme spirituel **vers un tourisme de pleine nature**,
- Répondre aux nouvelles attentes sociétales (amélioration de la qualité de vie, création de nouveaux équipements de loisirs, une ville davantage tournée vers la nature...).
- **Mettre en œuvre les orientations politiques de transition écologique de la municipalité lourdaise.**

Pour répondre à ces objectifs, une étude de diffusion scénographique et technique de ces chemins est en cours de finalisation. Elle permet d'aboutir la conception d'outils pédagogiques et de signalétique qui seront intégrés dans une programmation pluriannuelle. Pour 2025, l'accent sera mis sur l'accueil et le balisage des chemins en forêt de Subercarrère. Des panneaux seront installés sur l'aire d'accueil et au départ de chaque chemin. Le balisage sera également revu.



Gamme de la signalétique qui sera installée au bois de Subercarrère



Le chemin de Bernadette

Suivre les pas de Bernadette à Lourdes, c'est découvrir les lieux familiers qui furent les siens : son moulin natal, le Moulin de Boly, le Cachot où elle vécut avec sa famille, notamment au moment des apparitions en 1858, l'Hospice où elle fit sa scolarité avec les Sœurs de Nevers et lieu de sa première communion. Mais aussi l'église paroissiale où se trouvent toujours les fonts baptismaux utilisés pour son baptême, l'ancien Presbytère où elle rencontrait l'Abbé Peyramale, Bartrès où elle vécut à deux reprises, d'abord toute petite et à l'âge de treize ans en 1857. Enfin, la Maison Paternelle dit Moulin Lacadé, fut la maison des parents de Bernadette après les apparitions.

Dans le cadre du Plan Avenir Lourdes, la ville, en partenariat étroit avec l'Office de Tourisme, a requalifié ce chemin. Par la pose de clous en laiton à l'effigie de Bernadette en premier lieu. En 2025, ce projet va aboutir avec une valorisation numérique de ce chemin. Grâce à des QR codes installés sur des totems le long du parcours, chaque visiteur pourra vivre une immersion unique dans le Lourdes du XIXe siècle. Cinq expériences vidéos inédites dévoilent les lieux marquants de la vie de Bernadette et leurs évolutions. Un voyage interactif au cœur de l'histoire, alliant tradition et innovation.



Mise en accessibilité de l'espace public : un facteur d'attractivité

Lourdes est particulièrement concernée par la mise en accessibilité de son espace public.

En février 2024, la municipalité de Lourdes a franchi une nouvelle étape en matière d'accessibilité en **validant son Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics**. Cette initiative s'inscrit dans un cadre national de soutien à l'accessibilité, soutenue par des aides financières significatives de l'État.



Pour encourager et soutenir les efforts locaux, l'État a mis en place le Fonds Territorial d'Accessibilité, destiné à financer les travaux et équipements nécessaires pour rendre les Établissements Recevant du Public (ERP) de 5e catégorie conformes aux normes d'accessibilité.

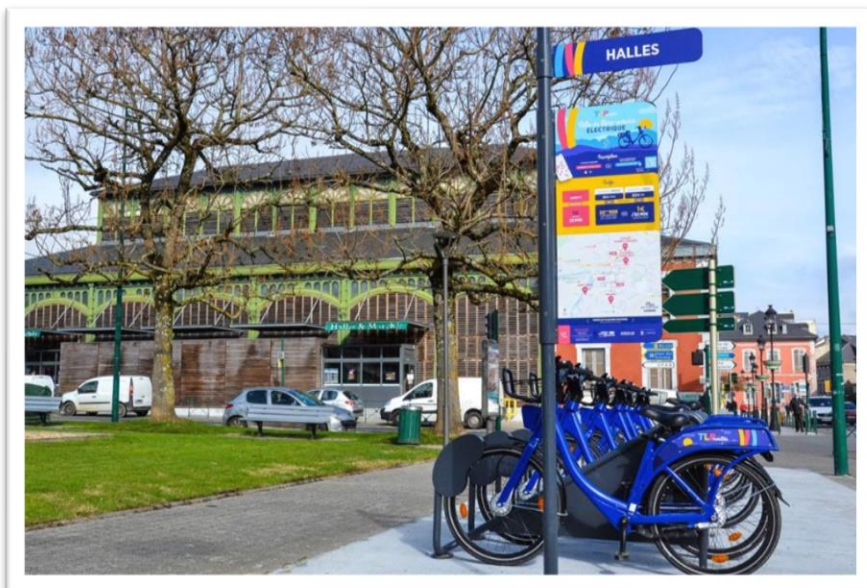
Lourdes vise à obtenir la marque "Destination pour tous", afin de valoriser la ville en tant que destination inclusive et accueillante pour tous les visiteurs. Pour cela, au-delà des espaces publics, il est indispensable que tous les équipements de la ville répondent aux normes d'accessibilité, notamment les ERP de 5e catégorie, indépendamment de leur activité.

Dans ce cadre, la ville travaille de concert avec l'Office de Tourisme pour encourager les propriétaires et exploitants d'hébergements, commerces, restaurants et activités touristiques à améliorer leur accessibilité, avec en ligne de mire la labellisation Tourisme et Handicap. L'Office de Tourisme dispose d'ailleurs du label pour les quatre handicaps. La valorisation des établissements et équipements accessibles est réalisée par les équipes de l'Office de Tourisme sur la plateforme Accès Libre (432 établissements y sont recensés).

Améliorer l'accessibilité des établissements est non seulement un impératif légal et moral, mais aussi un facteur d'attractivité et d'inclusion, renforçant ainsi la position de Lourdes en tant que destination touristique accueillante.

Des vélos électriques mis à disposition

Les mobilités douces comme le vélo figurent comme les nouveaux modes de déplacement soutenus à travers le nouveau Plan « vélo et marche » 2023-2027 du gouvernement. Outre le développement des pistes cyclables dans le cadre de son schéma directeur vélo, la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées



Station devant l'Office du tourisme

accompagne cette transition modale en développant encore plus son offre de services. Mis en place en octobre 2020, les vélos électriques en libre-service TLP Mobilités ont trouvé leur succès avec plus de 500 locations par mois en moyenne sur les 9 stations du réseau (5 à Tarbes, 4 à Lourdes).

Depuis le 5 juin 2023, la CATLP a ajouté 2 nouvelles mini-stations pour renforcer la pratique du vélo dans l'agglomération au lac de Lourdes et au Pic du Jer.

Un plan vélo

Le Plan Avenir Lourdes consacre l'une de ses 100 actions à la circulation des cyclistes, à travers l'Action n° 63 : « Favoriser l'utilisation du vélo ». Rappelons également que Lourdes a obtenu le label « Ville à vélo » du Tour de France qui consacre les collectivités engagées en faveur de la mobilité à vélo et qu'elle fait partie des lauréats 2022 du programme « CEE AVELO 2 ». Une distinction inscrite au Plan vélo du Gouvernement mené par le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME qui témoigne de la volonté de la Ville de promouvoir la pratique du vélo, toutes catégories confondues : sport, loisirs, usage quotidien.



Dans ce contexte, la ville s'est engagée en **juin 2023** dans l'**élaboration d'un schéma directeur des mobilités actives**, centré sur la pratique du vélo. Il s'agit d'aboutir à une programmation permettant d'organiser les principes d'aménagement et les continuités cyclables. L'objectif est de développer l'usage du vélo sur le territoire de Lourdes à horizon 2030, de manière phasée et priorisée.

Pour cela, l'élaboration du schéma vélo s'est déroulée en trois phases : diagnostic, stratégie/ambitions pour le développement du vélo et programme d'actions budgétisé et priorisé. Ce travail a permis d'aboutir à un plan d'actions, validé en conseil municipal de juin 2024 et décliné en 4 axes :

- Aménager et équiper : infrastructures, stationnement, jalonnement...
- Développer les services : réparer son vélo, apprendre à circuler en milieu urbain...
- Promouvoir l'usage du vélo : communiquer, organiser des évènements ...
- Animer le schéma : mise en œuvre des actions, recherche de financements, former les équipes...

Le montant prévisionnel de ce programme s'élève de 3 285 300 euros à 5 852 400 euros, pour 25 actions réparties sur 8 ans, entre 2024 et 2032. C'est un programme d'actions ambitieux qui vise à atteindre une part modale à vélo de 10 à 15% en 2032.

En parallèle, la ville a proposé des actions de sensibilisation et de communication autour de la pratique du vélo (semaine de la mobilité 2023 et mai à vélo 2024) afin de favoriser l'acceptabilité et la réussite de ce schéma.

La ville a également inauguré, en collaboration avec une association locale et à l'occasion de mai à vélo, un atelier de réparation vélo pour tous sur la voie verte des gaves.

Ce plan vélo s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur Urbain et sera pris en compte dans la réflexion qui va démarrer en 2025 relative à l'élaboration d'un plan de circulation et la mise en place de quartiers apaisés. Démarche soutenue par l'Ademe, la ville va faire appel à un prestataire extérieur pour définir son schéma de circulation afin d'apaiser la ville et de limiter la place de la voiture. Les enjeux des flux touristiques seront bien évidemment au cœur de la réflexion.



Inauguration de l'atelier vélo le 25 mai 2024

Un nouveau visage pour nos voies de circulation

Depuis l'été 2023 la ville a déployé le Plan Routes. Les opérations prévues par ce plan visent les objectifs suivants : réfection de la voirie, reprise de la chaussée, mise à niveau et pose d'un nouvel enrobé, mise en place d'aménagements pour favoriser l'accessibilité.

Voies concernées :

Rue de la poudrière, rue René Courtade, rue Marcel Vergnon, rue Capdangelle, et avenue Maréchal Foch.

En 2024, l'avenue Maréchal Foch a fait l'objet d'une réfection qualitative qui a permis de répondre à l'ensemble de nos enjeux : amélioration de l'accessibilité, des mobilités douces, revégétalisation.



En effet, des places de stationnement ont été utilisées pour y créer des îlots végétalisés en pleine terre.

En septembre 2024, des travaux ont eu lieu sur l'avenue Antoine Beguère et sur le boulevard du Commandant Célestin Romain.

Les bordures et trottoirs ont été repris ainsi que la chaussée.



Les rendez-vous avec le public



Les événements

De nombreux événements sur le thème de l'environnement ou de la transition écologique sont organisés chaque année par la commune de Lourdes, en lien avec de nombreux partenaires.

Ces manifestations sont relayées sur le site internet de la commune, sa page Facebook, ou encore sur l'application Intramuros mais également par l'Office de Tourisme.

Les médias plus traditionnels tel que la presse écrite locale sont aussi utilisés pour relayer ces événements.

Rendez-vous au jardin du Château fort

Événement qui accueille 450 visiteurs pour venir découvrir les richesses sensorielles.



Mai à vélo

La Ville de Lourdes participe à l'opération nationale "Mai à vélo" avec un ensemble d'animations gratuites et ouvertes à tous les samedi 25 et mercredi 29 mai.



Balade contée sur la voie verte dans le cadre des animations mai à vélo 2024

Portes ouvertes aux serres municipales

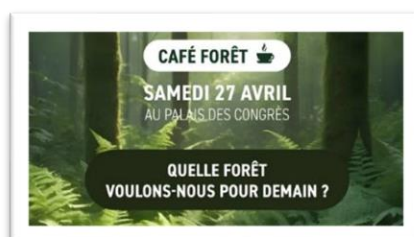
Cette journée a été l'occasion d'échanges et de partages autour du thème de la nature. Au programme : visites des serres, ateliers variés animés par des bénévoles et agents des serres, allant de la musique des plantes à la peinture de fleurs, en passant par des initiations à l'apiculture et à la permaculture, la vannerie et la dégustation de plats élaborés à partir d'orties ont su conquérir les nombreux participants dont beaucoup de familles venues avec leurs enfants pour leur faire découvrir les secrets de la nature et partager un moment convivial.



Café Forêt

Une rencontre citoyenne enracinée dans l'amour de la nature.

Samedi 27 avril, le Palais des Congrès de Lourdes a été le théâtre d'une initiative engagée : le Café Forêt. Cet événement, initié par l'association Nature en Occitanie en collaboration avec la municipalité, a réuni passionnés de la nature, experts forestiers et citoyens soucieux de l'avenir de leurs espaces boisés.



Reportage sur la lutte contre le réchauffement climatique : Lourdes montrée en exemple

Le 8 avril 2024, une équipe de France 3 s'est rendue à Lourdes pour un reportage exclusif dans le cadre de son journal télévisé de 19 heures. L'objectif ? Mettre en lumière un exemple concret de la lutte contre le réchauffement climatique.



Dans la forêt de Subercarrère, les écoliers s'engagent dans la plantation d'arbres

Les élèves de CE2 des classes de l'école primaire Honoré Auzon ont pris part à une initiative de reboisement dans la forêt de Subercarrère. Cette opération s'inscrit dans la lignée du projet pédagogique entre l'ONF et l'école.

Avant la plantation, les élèves ont eu l'opportunité d'interagir avec les techniciens de l'ONF, posant des questions et échangeant sur les techniques respectueuses de l'environnement. Par la suite, munis de bûches, ils ont planté près d'une centaine d'arbres sur cette zone prévue pour en accueillir trois mille, essentiellement des chênes sessiles, mais aussi des érables et des charmes.



Sauver le papillon de la tourbière : une mission cruciale pour la préservation de la biodiversité

Le 12 Février 2025, une équipe composée d'une dizaine de scientifiques et de bénévoles s'est lancée dans une opération de sauvetage du Fadet des Laïches, une espèce de papillons endémique, sur le site de la tourbière du lac de Lourdes.



Les ateliers de Maya

Le Centre Socio-Culturel LORDA a organisé « Les Ateliers de Maya » aux Jardins Partagés de Lannedarré. Ces ateliers étaient gratuits et se sont déroulés les 4 et 18 octobre ainsi que le 29 novembre 2023. Les participants ont pu réaliser un hôtel à insectes qui favorise la biodiversité et la pollinisation et fabriquer une peinture bio, appelée peinture suédoise, qui est respectueuse de l'environnement.



Les échanges autour de l'importance de l'infiniment petit, les insectes et la pollinisation étaient également au programme. Les participants ont mieux compris l'importance des insectes dans notre environnement et apprendre comment les protéger.

World Cleanup Day

Pour la 5ème année consécutive, le service Transition écologique de la Ville de Lourdes, accompagné de ses partenaires, a participé à la World Cleanup Day, la plus grande journée de nettoyage de la planète. Cet événement mondial qui fête ses 6 ans a pour objectif de lutter contre les déchets sauvages. Le principe consiste à inviter les habitants à prendre conscience des dégâts occasionnés en ramassant les déchets. Des gestes qui permettent également de prendre conscience des répercussions de ce fléau environnemental. En 2024 ce sont plus de 3 tonnes de déchets qui avaient été ramassés par les bénévoles au cours de la matinée !



Forum de l'innovation et des transitions / novembre 2023



Dans le cadre d'une convention de partenariat avec la ville de Lourdes, la French Tech Adour Pyrénées a organisé en 2023 son deuxième forum de l'innovation et des transitions.

Lors de ce forum, deux personnalités engagées en faveur de la transition écologique ont proposé une conférence : Cyril Dion, réalisateur du film "Demain" et Manon Turina, réalisatrice du document "La belle ville".

De nombreux participants ont également pu découvrir les entreprises et acteurs locaux partenaires de la French Tech autour des thématiques de l'éco-habitat et bâtiments durables, les énergies renouvelables, la gestion des déchets et valorisation des matières, l'eau et Environnement, la mobilité, l'agriculture et Agroalimentaire, Santé et Bien-être..

Des RDV et événements French Tech tournés vers les transitions sont régulièrement organisés à Lourdes.

Rencontres nationales du retour à la terre et de l'avenir des territoires / février 2025

En tant que ville engagée en faveur de la transition écologique, Lourdes est désormais identifiée comme un territoire innovant et pertinent pour des rencontres nationales sur les transitions.

En février 2025, les 3èmes rencontres nationales du retour à la terre et de l'avenir des territoires, organisées par l'association "Back to Earth" auront lieu à Lourdes. Des acteurs de divers horizons seront présents pour échanger et trouver des solutions collectives pour relever les défis de la transition écologique et solidaire.



La communication

Sites Internet de la ville et de l'Office de Tourisme

<https://www.lourdes.fr/lourdes/label-villes-et-villages-fleuris>

<https://www.lourdes-infotourisme.com/explorer/faire-le-plein-dactivites-de-pleine-nature/les-parcs-et-jardins/>



Les deux sites Internet valorisent le label Villes et Villages fleuris dès la page d'accueil et dans des pages dédiées.

En lien avec la stratégie de valorisation du territoire et la volonté de promouvoir un tourisme durable, le site Internet de l'Office de Tourisme valorise les jardins et parcs de la ville comme lieux de ressourcement et d'apaisement, poumons verts à Lourdes, dans l'idée de mise en avant d'un tourisme durable

D'autre part, le guide touristique de l'Office de Tourisme en 2025 va valoriser cette facette de Lourdes avec une mise en valeur de la zone Natura 2000, des réserves naturelles, des points verts, des balades nature et de la mobilité responsable.

Découvrir Lourdes autrement...

